VIVRE À
Angers
N°280 1,22 € | JUIN 2004

12 la VILLE

Angers, ville européenne

5 l'ACTUALITÉ
LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS OUVRE SES PORTES

6 l'ACTUALITÉ
LES TRAVAUX DE L'A11 ONT COMMENCÉ

24 le MAG
SALLE CHEMELLIER, LES VIEUX COMMERCES ANGEVINS S'EXPOSENT

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Thierry Bonnet

Coll. Manac/N. De Saint-Phalle/Adagp

Événement : le musée des beaux-arts ouvre [5]
Horizon : en 2008, l'A11 contournera Angers par le nord [6]
Décision : l'usine d'incinération de la Roseraie démantelée en 2010 [7]
En pointe : une usine d'eau potable ultra-moderne [8]

> LE CONSEIL

Des correspondants de nuit dans trois quartiers [10]
Bientôt une maison des services publics au Lac-de-Maine [10]
Frédéric Béatse, adjoint à la Roseraie [11]

> LA VILLE

Angers, ville européenne

Thierry Bonnet

13

Angers 21 : recenser les bonnes pratiques [15]
Le chantier du Quai démarre [16]
Le 13 juin, élections européennes [17]

> LES QUARTIERS

Monplaisir : le dimanche, marché épicé [18]
Roseraie : les herbes du Cambodge poussent aux Aupannes [20]
Banchais : on attend le passage du Tour [21]
Centre-ville : Paul joue "Monsieur le duc" dans la Frontière [22]
Verneau : Yvonne, Renée et les autres, qui sont-elles ? [23]

> LE MAG'

Les commerces d'antan salle Chemellier [24]
Le Césame photographié de l'intérieur [25]

24

> LE GUIDE

L'œuvre du musée [28]
En juin, tournoi de beach-soccer [29]

29

Thierry Bonnet

ÉDITORIAL

Le printemps des grands projets

2004 est une année charnière, au carrefour des grands projets de la ville et de l'agglomération. De grands équipements sont, en effet, en cours d'achèvement après de longues années de travaux, notamment le musée des beaux-arts et l'usine des eaux qui seront inaugurés prochainement. Ils nous permettent de nous projeter pleinement dans le siècle qui s'ouvre.

Cet effort d'équipement se poursuivra avec le début du chantier du Quai et, dans quelques mois, celui d'une nouvelle usine de traitement des ordures ménagères.

Tous ces projets visent bien sûr à améliorer le service rendu aux Angevins mais aussi à assurer le rayonnement de notre ville et donc son développement. En effet, nous devons en permanence anticiper et mettre à niveau notre territoire si nous voulons qu'il reste attractif.

Équiper notre ville est important mais cela ne prend sens que si les Angevins trouvent toute leur place.

Ainsi les grands équipements sont toujours pensés en fonction des habitants et de leurs attentes.

L'équilibre d'une ville, c'est à la fois préparer l'avenir pour son attractivité et penser à la vie de chacune et chacun de ses habitants au présent.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers-Agglomération
Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet** et Marie **Drugeon**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Média Post** • Tirage : 80 500 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2004 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Un numéro spécial musée sera distribué du 14 au 16 juin et le Vivre à Angers n°281 du 5 au 7 juillet.

Thierry Bonnet

ÉVÉNEMENT

Le musée des beaux-arts ouvre

L'événement est attendu avec impatience : le musée des beaux-arts, fermé depuis six ans, rouvre ses portes ! L'inauguration officielle aura lieu le 17 juin, en présence du ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres. Et, tout le week-end, le musée sera ouvert aux Angevins, qui pourront le découvrir gratuitement.

Attention les yeux ! Ceux qui connaissaient les lieux ne s'y retrouveront pas. Il y a, en effet, bien peu en commun entre l'ancien bâtiment et ce nouvel édifice de 7000 m² entièrement réaménagé. Il aura fallu pour cela cinq ans de travaux, 33 M€, et le travail de deux architectes : Gabor Mester de Parajd, architecte en chef des Monuments historiques, et Antoine Stinco, architecte muséographe.

Deux parcours permanents

Le résultat est à la hauteur du projet. Lumière savamment dosée, couleurs douces ou audacieuses, présentation rythmée des œuvres, qualité des collections… Le musée des beaux-arts offre deux parcours permanents aux visiteurs. La partie "Histoire d'Angers" raconte la ville, au travers d'objets archéologiques et d'arts décoratifs, depuis ses origines jusqu'à son avenir, puisque le trajet se termine devant la maquette du théâtre Le Quai. L'autre parcours, consacré aux "Beaux-Arts", présente pas moins de quatre cents œuvres, deux fois plus que dans le vieux musée. Des peintures et des sculptures du XVe au XXe siècle, dont un grand nombre d'œuvres restaurées pendant la fermeture du musée.

Les Angevins les plus matinaux pourront découvrir ces richesses le samedi dès 10 h. Aux autres, on promet déjà une petite attente. Qu'importe, tout a été prévu pour rendre ce moment agréable. Dès le matin, tout le quartier sera en effervescence : de curieux personnages aux habits monochromes inspirés du nuancier de l'artiste Niki de Saint-Phalle sillonneront les rues, invitant les passants au musée. Ils seront accueilles dans le parc transformé en "Jardin des Muses", par Calixte de Nigremont. Homme du monde et animateur mondain, anachronique et poudré, le maître de cérémonie de ces journées leur proposera un divertissement d'inspiration picturale, sur la scène dressée dans le jardin. La cantatrice Marie-Claire Vialatte alternera chansons et opérette. Le saxo de Pierrick Menuau résonnera en trio et Bernard Riobé improvisera au piano. Trois comédiens de la Ligue d'improvisation de Maine-et-Loire rivaliseront d'imagination. Et Marise Pauleau ajoutera une note de poésie au tableau.

Au milieu du cloître voisin, un cadre baroque traversé d'un tapis rouge invitera les visiteurs à découvrir une galerie de portraits d'Angevins… Certains se reconnaîtront peut-être. Les deux cents photos diffusées en boucle sur un écran et affichées sur les murs du cloître auront, en effet, été prises entre le 5 et le 12 juin, partout dans la ville. Leurs modèles, immortalisés dans un beau cadre ornementé, seront les sujets rencontrés au hasard des rues. Que ceux qui n'auront pas été ainsi photographiés ne soient pas jaloux : ils pourront à leur tour prendre la pose et repartir avec une impression numérique de leur portrait.

Afin de préparer cette visite au musée, et profiter au mieux du lieu, Vivre à Angers va publier un numéro spécial "musée des beaux-arts". Il sera diffusé du 14 au 16 juin. Vous y trouverez les différents parcours et les nouveautés qui accompagnent la réouverture du musée. Sans oublier un retour en images sur cet énorme chantier. ■

Samedi 19 et dimanche 20 juin, portes ouvertes au musée des beaux-arts, de 10 h à 20 h. Gratuit.

Exposition Niki de Saint-Phalle

À côté des deux parcours permanents du musée, il y a les expositions temporaires. Trois sont prévues chaque année dans la salle d'exposition. La première sera consacrée à Niki de Saint-Phalle (1930-2002). On y découvrira quatre-vingts œuvres de cette célébrissime artiste franco-américaine, féministe, engagée pour la défense des minorités culturelles. Ses "nanas", plantureuses et hautes en couleur, l'ont largement popularisée. L'exposition permettra d'apprécier toute la richesse de son œuvre. (Ci-contre : Joséphine Baker, 1999). Beaucoup plus intimiste, la présentation consacrée, dans la salle d'arts graphiques, à Bogdan Konopka est à la fois artistique et documentaire. Le photographe polonais, qui a vécu à Angers de 1989 à 1994, s'est toujours intéressé au musée des beaux-arts. Il a suivi de bout en bout les travaux, les a photographiés à la chambre et a réalisé par contact des images dont la tonalité hésite entre le gris, le bronze et le sépia. Une évocation poétique autant qu'un document.

Coll. Manac, Nice, N. de Saint-Phalle/Adagp

HORIZON

En 2008, l'A11 contournera Angers par le nord

SIGAA

Images Cofiroute

Le tracé de la future A 11 au nord d'Angers. En jaune, les chantiers engagés dans l'année à venir : la tranchée couverte b , l'échangeur avec la route d'Épinard c et les protections acoustiques depuis la voie sur berges jusqu'à l'échangeur avec la RD 52 d . En vignette, la future entrée de la tranchée couverte et le viaduc.

Les travaux du contournement autoroutier d'Angers par le nord débutent enfin. Depuis quarante ans, ce dossier hante l'actualité angevine. Aujourd'hui, le conditionnel n'est plus de mise. Les derniers éléments de friction ont disparu. Cofiroute a réglé son différend avec l'État et a trouvé un accord pour le financement du tunnel. La mise en service est prévue pour l'été 2008. À cette date, il sera possible de faire Paris-Nantes sans avoir à quitter l'autouroute A11 et devoir traverser Angers au pied de son château. Actuellement, 60000 véhicules empruntent quotidiennement la voie sur berges. Cette nouvelle portion de 14,3 km reliant Écouflant à Saint-Jean-de-Linières sera entièrement gratuite et servira donc de rocade au nord d'Angers.

Depuis début mai, les premiers engins sont apparus en limite d'Angers et d'Avrillé sur le site du futur tunnel. Pour les techniciens, cette tranchée couverte de 1700 m représente la partie la plus complexe du chantier: il s'agit de poser à 7 m sous terre deux tubes pouvant accueillir à terme trois voies de circulation chacun. Le viaduc enjambant la Maine constituera l'autre grand ouvrage d'art du tracé. Long de 530 m et large de 18 m, il se situera face au centre commercial Saint-Serge entre le pont Jean-Moulin et le pont de chemin de fer de Segré.

Rapidement, les routes à proximité du chantier vont être revues afin de perturber le moins possible les usagers. Vont également bientôt démarrer, plus à l'est, la construction du futur échangeur avec l'axe Beaucouzé-Montreuil-Juigné (D 106) et le pont de franchissement du Brionneau.

C'est un chantier colossal qui débute. Cofiroute estime que les travaux feront travailler cinq cents personnes pendant quatre ans. Le tout pour un budget de 450 M€. La facture s'explique par la position urbaine de l'autoroute. Cofiroute en financera 95 %, les 5 % restant étant aux frais des collectivités locales. Pour la Ville, c'est une petite révolution qui se prépare. En effet, des études estiment à plus de 50 % la chute de fréquentation de la voie sur berges lors de la mise en service du tronçon autoroutier. Une réflexion est déjà en cours pour savoir quel avenir réserver à cette voie qui coupe Angers en deux. L'idée est de permettre au centre-ville de reconquérir les berges de la Maine en particulier en transformant la 2 x 2 voies entre les ponts de la Haute et de la Basse-Chaîne en une voie urbaine classique.

Pour informer la population sur le chantier de l'A11, Cofiroute met à disposition un numéro vert: 0800 49 11 11. Enfin, un pavillon de communication à destination du public sera ouvert en octobre prochain sur le site de l'ancien aéroport. Des informations sont également disponibles sur internet : www.cofiroute.fr. ■

INSOLITE

Cinq siècles d'histoire en chansons

Raconter l'histoire de la ville en trente chansons: le projet de l'association D'ailleurs c'est d'ici débouchera début juillet sur un CD et un concert. *"Croyant qu'il n'existait pas de chansons sur Angers, nous en avons finalement trouvé deux cents en quelques mois auprès des anciens, dans les bibliothèques, les archives et dans les journaux,"* explique Denis Le Vraux, du groupe Ellébore. Au total, cinq siècles de chansons. Plus de cent musiciens ont pris part à l'enregistrement, dont Thierry Robin, Gérard Pierron ou encore Jean-Phi Vergneau. Le coffret de deux disques comporte une partie CD Rom et un livret avec paroles et partitions, complété d'un texte sur les événements évoqués, rédigé par des spécialistes locaux. ■

Angers en chansons, 20 € en souscription jusqu'au 2 juillet, 25 € ensuite. Concert les 3 et 4 juillet, à Bouchemaine. Contact: 02 41 68 18 34. http://perso.wanadoo.fr/dailleurs

Thierry Bonnet/Archives

ZOOM

Grau-Garriga don

Le 24 mai, l'artiste Josep Grau-Garriga a fait don à la Ville de quatre œuvres monumentales tissées et de deux dessins. Ces tapisseries évoquent notamment la vie laborieuse de la campagne et ses travaux, que l'artiste a connus, enfant, dans sa Catalogne nata-

LE CHIFFRE

30 000 spectateurs

ont assisté, du 20 au 22 mai, à l'un des nombreux spectacles de la septième édition de Tour de scènes. Gros succès populaire pour ce festival qui se veut la vitrine de la scène musicale locale, avec une programmation qui allie tous les styles des musiques actuelles et mélange formations expérimentées et jeunes groupes prometteurs.

Thierry Bonnet

À NOTER

Le 13 juin, élections européennes, de 8 h à 19 h Du 15 juin au 10 juillet, festival d'Anjou Le 16 juin, inauguration du centre d'accueil du lac de Maine rénové Le 17 juin, inauguration officielle du musée des beaux-arts, portes ouvertes les 19 et 20 Le 25 juin, inauguration de l'usine des eaux Le 28 juin, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville

DÉCISION

L'usine d'incinération de la Roseraie sera démantelée en 2010

Le 10 mai, le conseil d'agglomération a voté en faveur du transfert et du démantèlement de l'usine d'incinération de la Roseraie à l'horizon 2010 par 58 voix pour, 17 abstentions et 3 refus de vote. Une nouvelle usine va donc être construite pour prendre le relais. Elle sera installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou, en bordure de la rocade Est, sur un terrain de 9 ha. Depuis l'adoption du schéma directeur en 1996, ce site avait vocation à accueillir un équipement d'agglomération.

Deux hypothèses étaient proposées suite aux études. La première visait à entièrement rénover le site actuel de la Roseraie avec, faute de place, une limitation de la capacité d'incinération. La deuxième envisageait une nouvelle usine d'une capacité d'incinération de 140000 t par an pouvant s'adapter à l'évolution toujours possible des normes.

"Cette particularité a fait pencher la décision en faveur du transfert, insiste Jean-Claude Antonini, le président de l'Agglomération. *Nous n'allions pas investir à la Roseraie dans un projet de 80 M€ avec le risque de devoir tout re-*

Thierry Bonnet

prendre à zéro dans quelques années parce que les normes auraient changé. Et, pour tenir compte de l'impact sur l'environnement et des remarques de nombreuses associations, il a été décidé de limiter la capacité d'incinération à 110000 t. À nous de prendre nos responsabilités dans la production des déchets et de développer le tri sélectif." À terme, une usine de méthanisation verra donc le jour pour recycler les bio-déchets, essentiellement composés des restes d'assiette. Son emplacement reste à déterminer.

Le coût global de ce projet est estimé à 103 M€. Cette somme comprend les futurs travaux de démantèlement de l'usine de la Roseraie et une solution de remplacement à l'actuelle chaudière qui utilise l'énergie de l'incinérateur pour fournir eau chaude et chauffage à 6200 logements du quartier.

Sont également intégrés les 8 M€ de travaux nécessaires sur le site de la Roseraie pour lui permettre de respecter les normes jusqu'à sa fermeture en 2010. D'une durée d'un an, ce dernier chantier devrait débuter en janvier 2005 et s'effectuer par tranches pour éviter la fermeture du site. Ainsi, la quasi-totalité des déchets de l'agglomération continuera à être brûlée sur place, évitant des frais supplémentaires. ■

CLIN D'ŒIL

Beaurepaire : fiesta finale

La fin du Beaurepaire méritait bien une fête! *"Nous allons laisser détruire car il faut laisser reconstruire,* a proclamé Claude Yersin, directeur du Nouveau Théâtre d'Angers. *Nous allons quitter ce Beau Repaire pour un autre repaire du beau".* Sur ces mots, les quelque sept cents participants se sont rués sur les spectacles: cabaret jazz, fanfare de Jo Bithume, lectures, théâtre, chanson et le nouveau spectacle des Zic Zazou. Peu avant minuit, le théâtre a été la proie du feu… d'artifice, avant le bal de clôture. En attendant le Quai, en 2006. ■

ne six œuvres à Angers

le. On y trouve aussi un diptyque hommage intitulé "À mon père" et "À ma mère", réalisé en 2001. Ce don sera présenté au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, dans la salle "Grau Garriga", entièrement consacrée à l'artiste. Après ses premières expositions à Angers en 1989, cet Angevin d'adoption s'est installé sur les bords de Loire, à Saint-Mathurin, tandis que la Ville lui consacrait une grande exposition en 2002. ■

Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, boulevard Arago, ouvert tous les jours sauf le lundi.

AGENDA SPORTIF

10 JUIN
Défi inter-entreprises
18h45, au parc de loisirs du lac de Maine. Canoë, VTT et course à pied.

13 JUIN
Tennis
Finales tournoi des Masters (T.C. Baumette), 9 h à 18 h, salle Jean-Mermoz

26 JUIN
Gymnastique rythmique
Gala de la Vaillante, 20 h, salle Jean-Bouin

27 JUIN
Tennis
Finales tournoi des Masters (Croix-Blanche), 9 h à 18 h, stade de l'Arceau

Karaté
Trophée de la Ville, 9 h à 18 h, Cosec Montaigne

Roller in line
Championnat régional sur piste, 9 h à 20 h, vélodrome

EN POINTE

Une usine d'eau potable ultra-moderne

Trois ans de travaux et 60 M€ – le plus gros investissement jamais réalisé par Angers Agglomération – auront été nécessaires pour moderniser l'usine des eaux de l'Île-au-Bourg, aux Ponts-de-Cé[1]. Le site, parmi les plus modernes d'Europe, peut produire jusqu'à 120 000 m³ par jour d'une eau potable irréprochable. C'est largement assez pour répondre à la demande des Angevins: entre 55 000 et 90 000 m³ par jour selon la saison, 21 millions de m³ par an au total.

Engagés en juin 2001, trois chantiers se sont en réalité déroulés simultanément. La modernisation complète de l'usine (42 M€) avec de nouvelles installations, notamment un système de traitement par ultrafiltration des trois lignes de production d'eau *(lire ci-contre)* et la création de réserves d'eau potable de 20000 m³ sous l'usine pour une autonomie d'une demi-journée. Le déplacement de la prise d'eau en Loire (8,4 M€) en amont du pont autoroutier afin d'éviter tout risque de pollution par les hydrocarbures. Et la construction d'une station de traitement des boues et micro-algues (3,2 M€), auparavant rejetées dans le fleuve et désormais envoyées en décharge.

Studio des photographes

Le nouveau système d'ultrafiltration de l'usine d'eau potable.

Un autre chantier sera mené en 2005 et 2006 : l'aménagement d'une réserve de secours d'eau brute de 300 000 m³ dans l'ancienne fosse de Sorges (6,6 M€), permettant de tenir cinq jours, en cas d'arrêt du pompage en Loire. Le projet, mené par la société Ondéo-Degrémont (Suez) pour la partie technique et l'architecte Frédéric Rolland pour la construction, a bénéficié d'aides de l'Agence de l'eau (8,5 M€), de l'Europe (6,2 M€) et du Conseil général (4,3 M€). Le solde a été pris en charge par Angers Agglomération (41 M€) dont 11 M€ autofinancés. 30 M€ ont été empruntés, ce qui explique, avec le surcoût de fonctionnement de la nouvelle usine, l'augmentation du prix de l'eau de 0,30 € depuis 2001. Les abonnés payent désormais 2,38 € le m³ [2]. ■

(1) L'usine alimente en eau potable 260 000 usagers de l'agglomération et de plusieurs communes du Sud-Loire. 1 500 km de canalisations assurent l'acheminement de l'eau depuis les Ponts-de-Cé.

(2) En 2003, le coût moyen de l'eau potable dans les quarante plus grandes villes de France était de 2,73 € et de 2,28 € dans l'agglomération angevine.

À l'occasion de l'inauguration de l'usine, le 25 juin, Angers Agglomération organise un jeu concours, du 25 juin au 25 juillet. À la clé pour les abonnés : un an de consommation gratuite (sur la base d'un ménage de quatre personnes) pour dix gagnants et un week-end en tourisme fluvial en plus pour le premier. Renseignements, au 02 41 05 50 41.

L'ultrafiltration : une claque aux bactéries

Ce procédé d'affinage utilise une membrane qui stoppe tout ce qui est supérieur au 1/100e de micron (0,00001 mm), tout particulièrement les virus et les bactéries contenus dans l'eau, mais pas les sels minéraux. Ayant supprimé ces matières organiques en suspension dans l'eau, on a pu diviser par cinq l'utilisation du chlore et faire disparaître du même coup le mauvais goût, dû justement à l'action destructrice du chlore sur les bactéries.

Carré de Lune

PRATIQUE

Tour de France, attention à la circulation

Le 9 juillet, le Tour de France sera à Angers. Arrivés par Saint-Barthélemy-d'Anjou, les coureurs emprunteront les boulevards Birgé, Dunant, Ramon, l'avenue Joxé, la rue du Maine, puis les boulevards Carnot et Bessonneau jusqu'à l'arrivée devant l'Hôtel de Ville. L'événement aura des conséquences sur la circulation et le stationnement. Les détails sur le plan ci-contre. ■

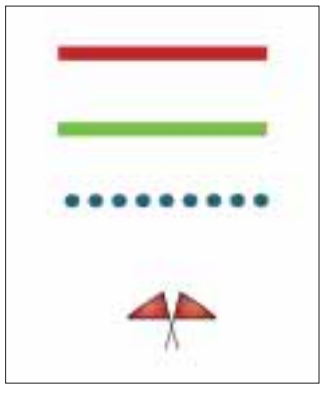

Circulation interdite le 9 juillet, de 0 h à 22 h.

Circulation interdite ou difficile, de 13 h à 20 h.

Navettes gratuites depuis les parcs de stationnement. Toutes les 5 mn, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 17 h à 19 h. Toutes les 10 mn, de 15 h 30 à 17 h.

Ligne d'arrivée devant l'hôtel de ville.

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Première pierre à la République

Le 25 mai, Joël Blandin, président de la CCI, Maurice Bansay, président de la société Apsys, et le maire Jean-Claude Antonini (de g. à d.) ont posé la première pierre du futur centre commercial des Halles. L'occasion de rappeler que ce projet sera *"une locomotive pour le centre-ville"* et *"une avancée vers la reconquête des berges de la Maine"*. L'ouverture est prévue au printemps. La déconstruction des Halles – épreuve la plus difficile pour les riverains – est terminée. Il va s'agir désormais couler le plancher de béton sur toute la surface.Cinquante personnes travailleront bientôt sur le chantier.

Local d'information, rue Saint-Laud, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Tél. : 02 41 20 54 41.

INITIATIVE

Deux nouvelles écoles marchent au pédibus

Les écoles Henri-Chiron et la Blancheraie viennent de créer leurs lignes de pédibus. La Ville souhaite voir ces autobus pédestres ainsi se multiplier. Elle finance l'étude préalable avec l'Ademe, puis installe la signalétique.

Le principe est simple : il s'agit de définir autour de l'école des lignes de pédibus, avec un arrêt tous les 200 m. Il ne reste plus qu'à trouver des parents volontaires qui, par roulement, encadrent à pied la petite caravane le matin ou le soir. Depuis un an, le système fonctionne avec succès sur les écoles Dacier et Sainte-Bernadette. À Dacier, une quarantaine d'écoliers utilise tous les matins une des trois lignes pour effectuer le trajet maison-école. À Sainte-Bernadette, vingt-trois enfants fréquentent la ligne régulière qui circule matin et soir. D'autres lignes existent également le samedi, dont une ligne de vélobus. En limitant la circulation automobile, on réduit la pollution et on renforce la sécurité des enfants. ■

Thierry Bonnet/Archives

Le pédibus fonctionne déjà dans deux écoles angevines.

RENDEZ-VOUS

Une semaine du développement durable

À l'occasion de la Semaine du développement durable, du 16 au 27 juin, Angers accueille le 2e forum de l'association Ambassades animales sur les projets de conservation *in situ* soutenus par les parcs zoologiques.

Outre la soirée sur la Guyane le 25, à 20 h, au centre de congrès (gratuit), l'association propose, avec la Maison de l'Environnement, une semaine de sensibilisation à la nature. Le 22, à 20 h 15 : trois documentaires animaliers avec débats, aux 400 Coups. Les 24, 17 h 30, et 26, 16 h, conférences à la FNAC sur la conservation de la nature et de la faune. Les 25 et 26, contes chez Nature et Découverte. Et toute la semaine : photos à la FNAC et livres de nature chez Contact et Richer.

À voir également : exposition "Pédagogie et développement durable", à l'Institut national d'horticulture, 2, rue Le Nôtre, du 16 au 25 (sauf 19 et 20), de 9 h à 18 h, conférence sur le commerce équitable le 22, à 18 h (gratuit) ; conférence de l'école doctorale sur "L'Agglomération, laboratoire du développement durable", le 15 juin, à 17 h, au Grand-Théâtre. ■

À SUIVRE

Les Accroche-cœurs arrivent, faites vos valises !

"Voyage imaginaire" tel est le thème retenu pour la 6e édition du festival de rues des Accroche-cœurs, du 10 au 12 septembre. Sans attendre, vous pouvez préparer l'événement et, dès aujourd'hui, commencer à boucler vos valises !

Pour cela, choisissez un costume d'explorateur, trouvez une valise solide, petite ou grande. Récupérez, collectez, chinez, fouillez, cherchez ou fabriquez vous-même des objets souvenirs, fictifs ou réels, que vous aurez glanés ici ou ailleurs, dans vos greniers ou lors de vos voyages. Inventez leur une histoire et glissez-les dans votre valise ! Vous pourrez les troquer pendant les festivités. N'hésitez pas également à faire partager vos souvenirs ou vos rêves de voyage. Envoyez vos cartes postales à : Compagnie Jo Bithume - Les Accroche-Cœurs "Voyage imaginaire" - Rue de la Paperie - 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Vos récits poursuivront leur chemin pendant les festivités… ■

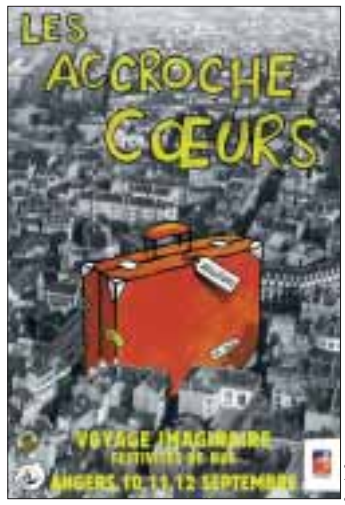

Lucie Lom

À VOIR

Natation synchronisée : championnats de France

Du 17 au 20 juin, la piscine Jean-Bouin accueillera les championnats de France Nationale 1 minimes de natation synchronisée. Plus de deux cents nageuses, de 13 à 15 ans, sont attendues. Elles évolueront dans le bassin en solo, en duo ou par équipes. Le public pourra assister aux épreuves qui se dérouleront tout au long de la journée avec quelques moments forts. Parmi eux : jeudi 17, à 18 h, éliminatoires duo ; vendredi 18, de 10 h à 12 h, éliminatoires solo et à partir de 20 h, éliminatoires par équipes ; samedi 19, de 9 h 30 à 16 h, toutes les nageuses seront notées individuellement sur quatre figures imposées ; dimanche 20, à 10 h, finales solo et, à 13 h, finales duo. La grande finale par équipe aura lieu samedi à 20 h avec treize équipes finalistes. *"Le club Angers Nat Synchro sera bien représenté puisqu'une dizaine de ses nageuses du pôle espoir France prendront part à la compétition"*, souligne le président Antoine Biteau. ■

Thierry Bonnet

L'accès est gratuit sauf pour les épreuves éliminatoires (3 à 5 €) et les finales (5 à 7 €). Forfait trois jours : 15 €, 10 € pour les moins de 18 ans, gratuit pour les élèves des écoles municipales de natation sur présentation de la carte.

Des correspondants de nu
à Monplaisir et au Grand-P

Depuis 1998, les correspondants de nuit ont fait leur preuve à la Roseraie. L'expérience y sera renforcée et même étendue à Monplaisir et au Grand-Pigeon.

À partir de septembre, les correspondants de nuit interviendront sur les quartiers Monplaisir, Grand-Pigeon et sur toute la Roseraie, y compris les secteurs Beauval, Bédier et Morellerie. L'équipe gérée par la Régie de quartiers va donc passer de cinq à neuf personnes, dont une en charge de l'accueil téléphonique. *"Les correspondants de nuit sont nés en 1998 pour répondre à un constat simple,* explique Michelle Moreau, premier maire-adjoint en charge des Quartiers, de la sécurité publique et de la prévention. *Le soir, dans les quartiers, il est parfois difficile de trouver un interlocuteur."*

Depuis six ans, la Roseraie sert de secteur pilote. Les correspondants de nuit aident à y résoudre les petits conflits familiaux ou de voisinage et y assurent une présence physique souvent utile quand tous les services publics sont fermés. Ils tiennent également une permanence téléphonique [1], se déplacent si nécessaire, effectuent des rondes, renvoient les personnes vers les bons interlocuteurs.

"Attention, il s'agit d'un service de médiation sociale, insiste Michelle Moreau. *Les correspondants de nuit ne sont pas là pour faire le taxi ou l'ambulance ni pour suppléer la police dans sa mission de sécurité. Leur rôle est l'écoute, le dialogue et la veille technique."* En effet, ils connaissent très bien le terrain de nuit et peuvent ainsi détecter une multitude de petits détails qui créent l'angoisse et le sentiment d'insécurité : éclairage public défaillant, ampoule grillée dans un hall d'immeuble, bosquet mal taillé qui provoque une ombre portée inquiétante…

"Au bout de six années d'expérience, nous avons jugé utile de dresser un bilan, explique Michelle Moreau. *Nous savions que le travail effectué avait été important et très bien accueilli par les habitants de la Roseraie, mais nous voulions savoir si nous avions des marges de progression."* La Ville a donc fait appel à l'association rennaise Optima, qui conseille une grande partie des vingt-cinq villes françaises qui ont des correspondants de nuit. En outre, Optima assure directement la gestion de ce service dans les villes de Rennes, de Nantes et bientôt du Mans.

"Les conclusions de l'organisme sont très positives pour Angers. Le service est parfaitement reconnu et apprécié, se satisfait Michelle Moreau. *En revanche, Optima préconise d'élargir le recrutement en dehors du quartier pour éviter*

Thierry Bonnet

L'équipe des correspondants de nuit va voir son effectif passer de cinq à neuf employés.

Une maison des services publics au Lac-de-Maine

Comme il en existe déjà une sur le quartier Verneau-Capucins, le Lac-de-Maine va bientôt être doté d'une maison des services publics. *"Le principe est simple,* explique Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active. *Il s'agit de regrouper sous un même toit un maximum de services aux habitants : mairie, permanences sociales, conseil consultatif, administration de proximité… L'objectif est de faciliter les démarches et l'information afin de renforcer l'égalité des citoyens dans l'accès aux services."*

La maison des services publics du Lac-de-Maine s'installera place Guy-Riobé, sur le site de l'actuelle mairie et de la bibliothèque. La Ville a racheté en 2001 un bâtiment adjacent qui accueillait un centre de fitness. L'idée est donc de construire une liaison entre ces deux sites et de former au final un seul bâtiment.

Profitant de cette extension, la bibliothèque passera de 80 à 200 m². En tout, la maison des services publics aura une surface de 790 m², avec une possibilité d'évolution pour s'adapter à de nouvelles demandes. Évidemment, on y trouvera des bureaux et des salles de réunion, mais également un grand hall d'accueil pouvant recevoir panneaux d' informations et expositions. Le conseil consultatif de quartier a été évidemment consulté sur ce projet. *"Il a en particulier émis un avis au sujet de la période transitoire",* précise Rose-Marie Véron, la présidente de l'assemblée. Le conseil consultatif a proposé d'installer, tout au long des travaux, des bâtiments préfabriqués place Guy-Riobé afin d'accueillir la mairie et la bibliothèque, et ainsi perturber le moins possible les usagers. Le conseil municipal a décidé de suivre cet avis. D'un coût de 830 000 €, le chantier devrait débuter en février 2005 et s'achever à la fin de l'année. ■

Thierry Bonnet

La maison des services publics va être implantée place Guy-Riobé. Pour agrandir les locaux de la mairie et de la bibliothèque, la Ville a racheté en 2001 l'ancien club de fitness (à gauche). Le chantier permettra de relier les deux bâtiments.

it bientôt igeon

aux correspondants de nuit d'être confrontés dans leur vie courante aux personnes rencontrées lors de leurs interventions nocturnes. Sont également prônés un renforcement de la formation des agents et un développement du rôle de relais vers les autres partenaires du quartier."

À partir de ce constat positif, la Ville a décidé d'élargir le périmètre d'intervention dès septembre. Désormais, l'équipe travaillera sur trois quartiers du lundi au jeudi, de 18 h 30 à 1 h, et les vendredi et samedi, de 19 h 30 à 2 h. Constatant qu'il n'y a jamais eu d'appel le dimanche soir, le service sera fermé le dernier jour de la semaine. Le budget va augmenter en conséquence. Il sera annuellement de 375 000 €, financé par la Ville, l'État, la Région et les bailleurs sociaux. ■

(1) Permanence téléphonique au 02 41 44 97 16.

Un adjoint au maire pour la Roseraie

Thierry Bonnet

Frédéric Béatse, adjoint de quartier pour la Roseraie.

"Avec ses 22 000 habitants, *le quartier de la Roseraie est un des plus peuplés de la Ville et se retrouve aujourd'hui au cœur d'une multitude de projets"*, a expliqué Jean-Claude Antonini. En effet, il bénéficie du contrat de ville, est classé en zone urbaine sensible et va accueillir les plus importantes opérations de renouvellement urbain. Il sera également traversé par la première ligne du tramway et va voir disparaître en 2010 l'usine d'incinération. Autant dire que la Roseraie va connaître, dans les années qui viennent, un véritable bouleversement. *"Afin d'accompagner le mieux possible ces évolutions, la Ville souhaite fournir un interlocuteur privilégié aux habitants et aux différents partenaires de ces nombreux dossiers"*, a expliqué le maire. C'est pourquoi, comme le permet la loi de démocratie de proximité, le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint de quartier pour la Roseraie.

"C'est naturellement que je propose la candidature de Frédéric Béatse, a poursuivi le maire. *Depuis de nombreuses années, il s'investit sur ce quartier. Il en est le président du conseil consultatif et vient de se faire élire confortablement conseiller général du canton Angers-Sud, dont les limites coïncident avec celles du quartier. Il existe donc déjà un lien fort entre les habitants et lui. Je sais qu'il saura faire preuve d'innovation et d'initiative pour le plus grand bien des habitants."* L'opposition a proposé la candidature de Brigitte Sublard. Margaret Péry, elle aussi membre de la minorité, s'est portée également candidate à ce poste d'adjoint de quartier. Frédéric Béatse a été élu avec 48 voix, Brigitte Sublard a recueilli 10 voix et Margaret Péry 1 voix. ■

QUARTIERS

En 2000, le conseil municipal a approuvé la convention qui définit avec l'État les objectifs du contrat de ville Angers-Trélazé pour la période 2000-2006. Les participations financières des différents partenaires sont désormais établies. Avec 2,12 M€, la Ville finance le quart du budget de l'ensemble des opérations. Les autres partenaires sont principalement l'État, l'Agglomération, le Conseil général et la Caisse d'allocations familiales. Le contrat de ville permet de financer des actions éducatives et culturelles ou des opérations en faveur de l'emploi, de la santé et de la prévention de la délinquance. Ce, sur cinq quartiers d'Angers: Roseraie, Grand-Pigeon, Belle-Beille, Monplaisir et Verneau.

PATRIMOINE

L'église abbatiale du Ronceray, monument des XIe et XIIe siècles, est utilisée régulièrement par la Ville pour organiser des expositions. Des travaux vont y être réalisés afin d'améliorer l'accueil du public, de développer les animations et de permettre l'accès au chœur et aux tribunes.

Le clocher et la tour carrée de l'église de la Trinité vont être restaurés en quatre phases successives pour un montant estimé à 2,2 M€.

Une mesure de sauvegarde est lancée en faveur du monument dédié à Maurice Tardat au cimetière de l'Est. Ce dernier fut une personnalité locale, résistant et mort en déportation. Des mesures conservatoires sont également prises en faveur des tombes des familles Chevrollier et Chesneau.

ÉDUCATION

Des garderies périscolaires ont été mises en place par la Ville dans des groupes scolaires demandeurs. Elles offrent un accueil le matin avant la classe (sauf le samedi). Afin de donner une cohérence d'ensemble à ce service, les horaires et la tarification seront revus à compter du 1er septembre 2004 pour tous les groupes scolaires participants. L'accueil des enfants se fera de 7 h 30 à 8 h 35. Le forfait à la semaine variera de 3,15 € à 6,3 € en fonction du quotient familial. Le tarif à la séance ira de 1,15 € à 2,3 €. L'ouverture du dossier annuel sera facturée 3,2 € pour le premier enfant, 1,6 € pour le deuxième et gratuit à partir du troisième.

Cinq écoles privées actuellement sous contrat simple ont sollicité le préfet pour bénéficier d'un contrat d'association avec l'État. Pour la commune, cela implique une prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes dans les mêmes conditions que pour l'enseignement public. La Ville donne son accord. Les établissements concernés sont les écoles maternelle et primaire Sainte-Bernadette, et les écoles primaires du Curé-d'Ars, Saint-Paul-des-Genêts, Sainte-Agnès et Bellefontaine.

AMÉNAGEMENT

Thierry Bonnet

Le parc de stationnement "Berges de Maine" sera ouvert à la rentrée. La SARA, société d'aménagement de la région d'Angers en assurera la gestion contre le versement à la Ville de 42 000 € HT par an. Ce parking de 300 places a été construit par la société Gaumont à Saint-Serge en même temps que le multiplexe cinématographique. Initialement, il devait être réservé aux spectateurs des cinémas. Suite à des changements d'actionnariat, il n'a jamais été ouvert au public. La Ville a décidé de le racheter sachant que le secteur devrait connaître des difficultés croissantes de stationnement au fur et à mesure de l'urbanisation des terrains encore libres. Les tarifs proposés se veulent très incitatifs, en particulier avec des formules d'abonnement à la semaine ou permanent pour les étudiants.

Depuis quelques années, la Ville est très attentive au devenir de l'îlot Terrien-Cocherel, compris entre l'avenue Pasteur et les rues Lardin-de-Musset, Terrien-Cocherel et du Pré-Pigeon. La Ville demande à l'Agglomération d'approuver l'instauration d'un secteur plan masse, qui permet d'imposer certaines prescriptions architecturales dans les constructions afin de faciliter leur intégration dans un futur projet d'aménagement.

ENVIRONNEMENT

La deuxième section de la boucle verte va être réalisée d'ici à la fin de l'année entre la promenade Yolande-d'Aragon et la cale du pont de la Basse-Chaîne, en passant par le quai Tabarly. La boucle verte permettra aux vélos et aux piétons de circuler en toute sécurité sur un circuit de 10 km possédant sa signalétique spécifique. Le premier tronçon construit l'an passé traverse le parc de la Garenne, puis la place Maurice-de-Farcy avant de rejoindre l'entrée du parc de Balzac.

Des conteneurs enterrés ont été installés à proximité de différents sites où se tiennent les marchés. C'est un plus évident pour des raisons d'hygiène et d'environnement visuel et sonore. La Ville souhaite généraliser ces conteneurs et lance un appel d'offres.

JARDINS

Suite à plusieurs appels d'offres infructueux, les travaux d'aménagement de l'Orangerie de l'arboretum en un espace dédié au sculpteur François Cacheux ont pris du retard. La Ville relance donc ces procédures et souhaite démarrer le chantier dans les plus brefs délais.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Voir clair

À travers trois exemples concrets et récents, nous voulons alerter nos lecteurs sur la nécessité de prendre du recul vis-à-vis de l'information municipale.
Ce n'est pas si simple après 27 années de pouvoirs, et plusieurs millions d'euros consacrés chaque année à faire la promotion de la majorité.

Faire croire ce qui n'est pas…?

Écrêtement, "plafond non atteint", "juste équilibre",… lors du dernier conseil municipal, le discours de la majorité municipale était tourné vers un seul objectif: *"nous ne sommes pas assez rémunérés"*.
D'où une augmentation de 8 % de l'indemnité des élus, et une répartition du "trop plein" touché par certains, pour 10 de leurs amis.
Le groupe "Servir Angers" s'y est opposé pour deux raisons:
- les élus se doivent d'avoir un comportement particulièrement exemplaire. Alors que la situation financière de notre agglomération se détériore significativement, que le revenu par habitant est de 20 % en dessous de la moyenne des villes de même taille, que le chômage est plus de 30 % supérieur à la moyenne nationale…, et qu'il est demandé des efforts supplémentaires au peuple français, cette augmentation substantielle ne nous paraissait ni justifiée, ni fondée.
- Mais aussi parce que nous trouvons plus juste et équitable de raisonner en terme de cumul des mandats. Il faut additionner l'ensemble des rémunérations touchées par les élus: ville, agglomération, conseils général et régional, parlement. N'est ce pas ce que nos grands-parents appellent "mentir par omission"?

Pendant la campagne électorale, tout est permis…?

Début mai, coup de théâtre, l'usine d'incinération de la Roseraie sera fermée! Nous défendions cette solution depuis plusieurs années pour des raisons de santé publique et d'environnement mais aussi de maîtrise des coûts.
Et pourtant… souvenez-vous la campagne des municipales de 2001: Jean-Claude Antonini annonçait que l'usine de La Roseraie *"était aux normes pour des années"*, après avoir investi plus de 15 M€ en 2000, et qu'il *"n'était pas crédible"* d'envisager sa fermeture.
Pourtant, les normes européennes datent du 4 décembre 2000. Les techniciens et experts savaient, la plupart des élus au fait de ces dossiers également. C'est pourquoi nous avions proposé, dès janvier 2001, d'étudier la faisabilité du transfert de l'Usine d'incinération de la Roseraie à St Barthélemy (comme le prévoit le Schéma d'aménagement depuis 1996).
Conséquence: 30 millions d'euros supplémentaires pour les contribuables. Un bel exemple de mauvaise gestion!

Une belle affaire pour les contribuables?

Autre dossier, le Multiplexe. Initialement la société Gaumont avait pris l'engagement écrit d'ouvrir le parking associé au cinéma au plus tard en mars 2001. La SARA, outil de la municipalité en matière d'opération d'aménagement, présidée par le Maire, avait en charge le projet et le respect des contrats.
Fin 2003, à l'encontre de l'intérêt des riverains et des contribuables angevins, la ville décidait d'acheter le parking pour 1,22 M€. Lors du dernier conseil municipal, la majorité a décidé d'en confier l'exploitation à la SARA sous réserve d'une rémunération de 42 000 euros… et d'expliquer que c'était une bonne affaire pour les Angevins!
Saviez-vous que la ville reverse 38 % des recettes de stationnement sur la voirie, à la SARA, soit 1,3 M€ en 2003?
Au final c'est donc bien les contribuables angevins qui paieront là où initialement, ils ne devaient rien payer. Comment qualifier alors ceux qui parlent encore de *"bonne affaire"*…?

L'ensemble des chiffres, documents contractuels, articles de presse sont consultables dans nos locaux à la mairie, sur rendez-vous, au 02 41 05 40 37.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 – DvD
L. Gérault,
R. Branchereau-Massigoux,
B. Caillard-Humeau,
I. de Bodinat, J. Delin,
P. Descamps, B.Dupré,
R. Felgines, I. Martin-Krumm,
B. Sublard
Contact: 0241054037.

Majorité "Aimer Angers"

Angers à la croisée des chemins

Les élus d'Aimer Angers ont fait le pari d'un développement harmonieux au service des Angevins et du rayonnement de notre ville. Ce rayonnement ne prend sens que s'il est partagé par tous les Angevins. Les élus d'Aimer Angers ont aussi pris le parti de l'intercommunalité parce que les défis à relever sont à l'échelle de l'agglomération. Ils ne sauraient trouver une réponse dans des politiques limitées au territoire de chacune des communes. Les projets qui se concrétisent ou qui prennent forme sont ancrés sur ces enjeux.

Musée des Beaux-Arts rénové

Le Musée des Beaux-Arts ouvre ses portes après cinq longues années de travaux. Donner à Angers un musée digne de ses riches collections, offrir aux Angevins et aux touristes un grand site culturel et éducatif et remettre en état l'un des joyaux de la Renaissance. Ces trois enjeux ont conduit la Ville et l'État à lancer ce vaste chantier.
Si les travaux s'achèvent, la convention Ville-État, mise en place à l'occasion de la rénovation, va maintenant mettre en évidence trois priorités:
- intégrer le musée dans la ville. Le musée collaborera avec les services de l'État pour l'organisation d'actions de diffusion des connaissances sur l'histoire et le patrimoine de la ville. Il développera par ailleurs des partenariats avec les autres institutions culturelles, centres de documentation spécialisés, acteurs économiques et associatifs.
- favoriser l'art contemporain. En développant une politique d'acquisitions et d'expositions, le musée renforcera ses liens avec les partenaires locaux et nationaux, notamment le Fonds régional des Pays de la Loire.
- promouvoir une politique des publics. La naissance d'un service culturel et éducatif est destinée à élargir les publics du musée et à développer le tourisme culturel. Fierté des Angevins, ce musée sera une des locomotives de notre développement touristique.

Usine des Eaux modernisée

En France, nous avons la chance d'avoir de l'eau potable. Sur notre planète, en effet, plus d'un milliard d'hommes en ont moins de 20 litres par jour, ce qui est très peu pour vivre. Dans notre pays, 70 % de l'eau potable distribuée est puisée dans les nappes souterraines, par forage ou aux sources. Le reste provient des eaux de surface: lacs et rivières. Ce qui est le cas pour notre agglomération. Nous avons maintenant une nouvelle prise d'eau en Loire qui nous permettra d'éviter tout risque de pollution accidentelle.
Toutes les communes d'Angers Agglomération inaugurent leur nouvelle usine d'eau potable. Pour être consommée, l'eau doit répondre à des critères de qualité très stricts. Fixés par le ministère de la Santé avec le Conseil supérieur du secteur d'Hygiène publique de France les critères d'une eau "propre à la consommation" sont au nombre de 63. Cette usine utilisera les procédés les plus modernes pour traiter l'eau et satisfaire tous les critères requis.
Mais protéger l'eau n'est pas réservé aux techniciens et aux spécialistes. Sur son lieu de travail, ou dans son foyer, en ville ou à la campagne, chacun doit être conscient de sa responsabilité et de son devoir de solidarité.

Une ville et une agglomération qui se projettent dans l'avenir

En quelques semaines les Halles ont disparu. Ce projet de reconstruction doit fortement contribuer à renforcer et asseoir la position du centre ville comme premier pôle commercial de l'agglomération voire du département. Cette reconquête des Halles va permettre à la fois d'élargir et de diversifier l'offre commerciale du centre et d'accroître ainsi son pouvoir d'attraction. Au-delà, l'implantation même des Halles dans la partie basse du centre ville est une première étape dans la volonté de rapprocher la ville et les Angevins de la Maine. Le projet du théâtre, Le Quai, sur l'autre rive, contribuera aussi à cet objectif.

La décision de transfert de l'usine de traitement des ordures ménagères est une décision engageante pour l'avenir. Cette décision s'accompagne d'une volonté de transparence, d'information des citoyens: les élus d'Aimer Angers seront les partenaires de cette concertation. 2004 sera donc une année charnière où les grands projets d'équipement essentiels à notre avenir succèdent aux grandes réalisations achevées. En permanence, Angers s'adapte pour répondre aux grands défis du 21e siècle.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Angers, ville ouverte sur l'Europe

Thierry Bonnet

Les élections européennes du 13 juin coïncident avec le récent élargissement de l'Union. Une occasion de faire le point sur les relations d'Angers avec l'Europe.

À l'heure de son élargissement, l'Europe est souvent perçue comme une institution lointaine. Pourtant, Angers ne cesse de renforcer sa vocation européenne. Cette année sont fêtés les quarante ans du jumelage avec Osnabrück (Allemagne) et Haarlem (Pays-Bas). Depuis, Wigan (Royaume-Uni) et Pise (Italie) ont rejoint le groupe, sans oublier le partenariat avec Södertälje (Suède), la ville de Scania.

Avant tout, la Ville cherche à faciliter les échanges entre les populations. La municipalité possède ainsi un service en charge des relations internationales, qui accueille en permanence quatre jeunes ambassadeurs européens venus des cités jumelles. Dans le même temps, trois jeunes Angevins remplissent cette mission à Osnabrück, Pise et Wigan. En outre, le conseil municipal aide financièrement 2 500 collégiens et lycéens à partir chaque année à la découverte d'une destination européenne. En réponse, Angers reçoit autant de jeunes européens.

La Ville héberge également l'office de coopération internationale d'Angers (OCIA), association qui anime les jumelages, et lui verse une subvention annuelle de 29 000 €. Il faut encore signaler la présence, devenue banale, d'étudiants venus de toute l'Europe suivre des cours à l'université d'Angers, à la Catho ou dans une des nombreuses structures d'enseignement supérieur. L'Agglomération mène d'ailleurs une réflexion sur la possibilité de construire une cité universitaire internationale afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil à ces étudiants et chercheurs étrangers.

La volonté municipale d'ouvrir les Angevins sur l'Europe s'inscrit également dans une multitude de petites actions concrètes : politique tarifaire volontariste menée par l'Institut municipal autour des cours de langues, rayon Europe à la bibliothèque, documentation au centre information jeunesse...

À côté de ce volet humain, l'Europe est aussi synonyme de subventions importantes. Il n'est pas rare de voir le drapeau bleu et ses douze étoiles apparaître sur les panneaux de chantier. En effet, Angers a décroché en 2000 une place parmi les zones éligibles aux fonds structurels européens. L'Europe peut ainsi financer jusqu'au quart d'un budget quand il s'agit d'un aménage- ▶▶▶

trois questions à Dominique de Ferrières

adjointe aux Relations internationales

Pourquoi Angers mène-t-elle une politique européenne ?

L'Europe s'impose à nous. Angers, comme n'importe quelle autre ville, a désormais un poids négligeable à l'échelle du continent. Il faut exister à plusieurs, multiplier les partenariats internationaux et partager nos expériences. Nous appartenons également à l'Arc atlantique, qui regroupe les collectivités du grand Ouest européen et qu'il va falloir consolider avec l'élargissement à l'Est. L'Europe représente évidemment une richesse humaine incroyable. C'est pourquoi la Ville encourage les échanges afin de faire exister l'Europe des citoyens.

Que va changer l'élargissement de l'Europe ?

L'entrée des dix nouveaux pays est une chance historique pour la stabilité du continent, mais Angers se retrouve encore un peu plus éloignée du centre géographique du nouvel ensemble. Il va donc falloir être encore plus séduisant et savoir encore mieux valoriser nos atouts. Les contacts sont lancés pour développer des partenariats privilégiés à l'est de l'Europe.

Vers quels pays Angers se tourne-t-elle ?

Nous souhaitons nous rapprocher d'une ville de Hongrie ou de Pologne. Les liens qui existent entre l'Anjou et ces deux pays nous y incitent. En effet, le Département possède déjà un jumelage avec la Hongrie et la Pologne a une longue histoire avec la Ville. En revanche, le partenariat que Séville (Espagne) avait souhaité mettre en place avec Angers est au point mort. Une dernière approche sera faite début juillet pour savoir s'il faut continuer. Enfin, ce n'est pas en Europe mais nous sommes en négociations avec une ville des États-Unis.

Thierry Bonnet/Archives

La Ville possède un service en charge des relations internationales dirigé par Christine Farges, qui accueille quatre ambassadeurs représentant les villes jumelles d'Angers.

▶▶▶ ment structurant avec un fort rayonnement, et même plus pour certaines opérations de revitalisation de quartiers défavorisés.

Des subventions importantes

Angers a su profiter de cette opportunité. Depuis 2000, la Ville a déjà reçu plus 2,6 M€, en particulier pour les aménagements de la gare et de l'office de tourisme. La rénovation du complexe sportif Jean-Bouin va permettre d'obtenir à elle seule 1,35 M€. Les travaux sont terminés mais la complexité d'examen du dossier entraîne un versement décalé des aides communautaires. Bientôt, Angers va déposer une demande pour le nouveau théâtre du Quai, au Front-de-Maine. L'Europe subventionne aussi des projets de proximité : espaces verts et aire de jeux rue du Petit-Verger à Monplaisir ; aménagements paysagers des abords des tours Dumont-d'Urville à la Roseraie ; maison des services publics à Verneau...

L'arrivée des nouveaux pays adhérents va bouleverser la donne. À partir de 2006, les zones éligibles vont disparaître et les dix entrants recevront plus des trois quarts des fonds structurels. Néanmoins, tout ne sera pas perdu pour la Ville. L'innovation, l'emploi et les communications seront les priorités de l'Europe. À Angers, des chantiers favorisant la recherche ou en relation avec le pôle végétal pourront logiquement prétendre à des subsides européens. Autre possibilité : des dossiers exemplaires autour de l'environnement, de la santé ou de l'éducation, à condition d'être portés par plusieurs collectivités issues de différents pays de l'Union.

La carte du partenariat

Angers jouera certainement cette carte. Depuis déjà plusieurs années, les services municipaux intensifient leurs relations européennes. Angers est sollicitée pour son expérience en matière de développement durable, ses achats éco-responsables ou la préservation de l'île Saint-Aubin. De son côté, la Ville pioche en Hollande des idées

Thierry Bonnet

Capitale européenne du végétal

La carte des institutions européennes ne fait ressortir que deux villes en France. Il y a bien sûr Strasbourg avec le Parlement, mais aussi Angers qui est actuellement la seule ville française à accueillir une administration décentralisée de l'Union [1] : l'office communautaire des variétés végétales (OCVV). Situé au 14, boulevard Foch, il emploie trente-six fonctionnaires européens : ingénieurs, juristes, informaticiens... "De douze nationalités différentes", précise Bart Kiewet (en photo), son président hollandais. L'office a été créé en 1994 et est arrivé à Angers en 1997. Huit villes étaient candidates. Angers a raflé la mise grâce à sa position au cœur d'un des plus importants bassins horticoles européens. L'office délivre l'équivalent des brevets industriels mais pour les variétés végétales : céréales, plantes ornementales, arbres... Il est le plus important organisme de ce type au monde. Ses clients sont des producteurs voulant protéger juridiquement leur innovation et éviter la commercialisation de contrefaçon sur l'ensemble des pays de l'Union. Ce sont eux qui financent l'intégralité du budget de fonctionnement de l'organisme qui vit sans subvention avec un chiffre d'affaires annuel de 10 M€ [2]. L'OCVV traite 2 500 dossiers chaque année. Pour être validés, les nouveaux végétaux suivent un protocole très précis dans des centres d'examens techniques aux quatre coins de l'Europe. Ensuite, les informations remontent à Angers. L'élargissement de l'Europe change évidemment la donne. Le conseil d'administration de l'OCVV compte désormais vingt-cinq membres, un par pays de l'Union. L'activité de l'office va logiquement croître : *"En prévision de l'élargissement, nous avons déjà constaté une augmentation du nombre des dossiers de 15 % entre 2002 et 2003. On estime qu'une progression de 10 % est encore envisageable"*, conclut Bart Kiewet.

(1) Il a été décidé l'installation prochaine d'une agence européenne de la sécurité ferroviaire à Lille et Valenciennes.

(2) La seule subvention qu'a reçue l'organisme est de 1,5 M€ versé par la Ville, le Département et la Région pour l'aménagement de ses bureaux lors de son installation.

Photos Thierry Bonnet

Plusieurs projets angevins ont reçu l'aide de l'Europe : le complexe sportif Jean-Bouin, le quartier de la gare et, ci-dessous, le parc de Balzac.

sur la place du vélo. Le pédibus, autobus pédestre qui fonctionne depuis un an dans plusieurs écoles angevines, est une pratique courante à Wigan. L'opération "Lâche la violence" de la direction Éducation-Enfance a été présentée au conseil de l'Europe et, plus récemment, à Osnabrück dans le cadre de la journée allemande de la jeunesse. Avec Pise, une réflexion est menée sur l'accueil petite enfance. Les mini-crèches que la Ville développe sont en partie inspirées de l'exemple italien. On peut aussi parler des quatre écoles maternelles qui ont échangé avec des écoliers de Södertälje dans le cadre d'une sensibilisation aux nouvelles technologies. Un exemple supplémentaire: le colloque européen sur la médiation qui vient de se tenir au centre de congrès, où ont été exposés le rôle des correspondants de nuit à la Roseraie, les missions de la psychologue de la Ville et les activités de la Régie de quartiers.

Enfin, l'Europe c'est aussi l'économie. La situation géographique angevine, à mi-distance entre l'Europe du nord et celle du sud, a permis l'implantation de grands noms européens : Bosch (Allemagne), Coexpan (Espagne), Intervet (Pays-Bas), Kaplar (Luxembourg), Linak (Danemark), Scania (Suède), Tibett and Britten (Royaume-Uni)...

À Angers, l'Europe est bel et bien ancrée dans le quotidien. Une raison supplémentaire de ne pas négliger le vote du 13 juin. *(Lire page 17)* ■

Thierry Bonnet

"Angers 21" recense les bonnes pratiques

L'Observatoire européen des bonnes pratiques publie le premier numéro de sa revue "Angers 21". Au sommaire : le développement durable.

"*Comprendre l'engagement d'Angers pour le développement durable*". Tel est le thème du premier numéro de la revue "Angers 21" éditée par l'Observatoire européen des bonnes pratiques[1]. "*Angers s'est depuis longtemps investie dans le développement durable,* rappelle Jean-Claude Antonini : *adoption d'une charte de l'écologie urbaine dès 1992 ; engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21 dès 1996 ; création d'une mission développement durable à la Ville en 1999…, il était logique que notre 'cité laboratoire du développement durable' aille encore plus loin.*"

La création, au sein de la Ville, d'un observatoire des bonnes pratiques, va permettre de recenser les actions innovantes menées à Angers et dans l'agglomération, mais aussi en France et en Europe, qu'elles soient publiques, privées, associatives… Il s'agira ensuite de les faire partager aux collectivités locales grâce à un réseau d'échanges.

Véritable centre de ressources pour les collectivités, cet observatoire proposera une base de données en ligne sur le site Internet de la Ville. "*On y trouvera par exemple le plan d'actions de la Ville qui dresse un bilan des années 2001-2003 et prévoit quarante-six actions innovantes pour 2004-2005*", souligne Claire Canault, chargée de l'observatoire.

Atmosphère

Autre outil de travail : la publication "Angers 21" se propose, à chaque numéro, de dresser l'état des lieux autour d'un sujet intéressant de près la collectivité. Trois à quatre numéros seront édités chaque année. Après le numéro de lancement sur le développement durable, d'autres thèmes seront abordés : les déplacements, l'éducation et l'enfance, l'urbanisme, l'environnement, la concertation…

Architectes et sociologues

À chaque fois, la revue interrogera des spécialistes, élus, universitaires, responsables d'associations, urbanistes, architectes, sociologues… avant de présenter des exemples concrets de pratiques innovantes.

Ainsi, le premier numéro de la revue aborde successivement trois problématiques pour définir ce qu'est le développement durable.

Sous le chapitre "aménagement urbain et respect de l'environnement", il évoque deux sujets : l'amélioration du cadre de vie et la préservation du patrimoine naturel et urbain, avec le géographe Christian Pihet et l'architecte Roland Castro.

Dans la partie "action économique", Daniel Raoul, maire-adjoint, et Michel Bourdier, directeur de l'agence économique de l'agglomération abordent, d'un côté, la gestion de la Ville et la maîtrise des dépenses avec André Despagnet, maire-adjoint aux Finances, et, de l'autre, la nécessité de préserver un cadre de vie agréable pour attirer les entreprises.

Enfin, sous le titre "cohésion sociale : vivre ensemble", le sociologue Jean-Baptiste de Foucault et Michel Marcus, délégué général du Forum européen pour la sécurité urbaine traitent deux sujets : "développer la proximité" et "favoriser l'échange".

Tirée à 20000 exemplaires, la revue "Angers 21" est à la disposition des Angevins qui le souhaitent. Pour cela, renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse indiquée. ■

(1) L'observatoire a été créé par la Ville il y a tout juste un an, à l'occasion de la Semaine nationale du développement durable.

Contact : Claire Canault, 02 41 05 40 00.

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... **e-mail :** .....

souhaite recevoir gratuitement le prochain numéro de la revue Angers 21.

À renvoyer à : Ville d'Angers, Observatoire européen des bonnes pratiques, BP 23 527, 49 035 Angers CEDEX 01.

Le chantier du Quai démarre

La déconstruction du Beaurepaire sera terminée fin juin. Début juillet, les travaux préalables pour Le Quai commenceront : terrassement pour créer un niveau de parking enterré, clôture et installation du chantier.

Dès ce moment-là et jusqu'à la fin des travaux, la circulation autour du chantier sera modifiée :

- fermeture du boulevard Gaston-Dumesnil entre le boulevard Henri-Arnauld et l'avenue Yolande-d'Aragon ;
- mise en sens unique de la rue de la Coulée, du boulevard Henri-Arnauld vers la rue de la Tannerie ;
- mise en impasse de la rue de la Tannerie ;
- circulation sur deux voies au lieu de quatre, boulevard Henri-Arnauld, côté Maine.

La construction proprement dite devrait démarrer en septembre. Les fondations et le gros œuvre dureront plus d'un an. Les aménagements intérieurs et les installations scéniques seront réalisés jusqu'à l'automne 2006, pour une ouverture prévue en décembre. La maquette du bâtiment, ci-dessous, sera présentée dans la partie Histoire d'Angers, au musée des beaux-arts. ■

Les spectacles seront présentés dans deux salles : la plus petite, de quatre cents places, sera parfaitement modulable et ouverte à toute sorte de spectacles…

… tandis que la plus grande, avec ses neuf cents places et sa fosse d'orchestre pour quatre-vingts musiciens, pourra accueillir notamment les grands opéras.

Le projet est signé par le cabinet Architecture Studio. L'entrée du futur théâtre se fera face au château. La terrasse, accessible au public, devrait accueillir un restaurant panoramique.

Maquette : Pyramid. Photos Thierry Bonnet

Un vaste hall d'entrée, totalement transparent, s'ouvrira à l'angle des boulevards Gaston-Dumesnil et Henri-Arnauld.

Pour la manutention des décors, les camions pourront entrer dans l'espace technique, donnant rue de la Coulée. Des précautions particulières seront prises pour réduire les nuisances aux riverains.

Le 13 juin, élections européennes

Thierry Bonnet

L'élection des députés européens représentant la France au parlement de Strasbourg a lieu le 13 juin. Ces députés sont élus pour cinq ans. La France est découpée en huit circonscriptions électorales, celle de l'Ouest comprend les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Pour chaque circonscription, le nombre de députés est fonction du poids démographique : l'Ouest en aura dix.
Le scrutin s'effectue à un seul tour, sur listes bloquées. La représentation est proportionnelle et, pour avoir un ou plusieurs élus, la liste doit obtenir au moins 5 % des suffrages exprimés.

Quand ?
Les élections se déroulent le dimanche 13 juin, de 8 h à 19 h.
Où ?
Il y a soixante-treize bureaux de vote sur la ville d'Angers, les mêmes que lors des élections cantonales et régionales de mars.
Qui vote ?
Il faut être inscrit sur la liste électorale, être de nationalité française ou ressortissant de la Communauté européenne : ceux des quinze pays d'avant l'élargissement et ceux des dix nouveaux pays. Les jeunes ayant atteint leur majorité entre le 21 mars et le 12 juin 2004 sont inscrits d'office. S'ils n'ont pas reçu leur carte électorale, ils peuvent vérifier leur inscription auprès de la mairie.

Quels documents présenter ?
Pour les Français, la carte électorale de couleur turquoise, déjà utilisée en mars. Les autres Européens ont une carte blanche, indiquant leur nationalité. Il faut également présenter une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire...
Transport gratuit.
Les électeurs ayant des difficultés à se déplacer peuvent bénéficier d'un service de transport gratuit. Réserver avant le jeudi 10 juin à Mairie 5 sur 5, au 0 800 49 05 05 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe). ■

Renseignements et questions sur les procurations : 0241054228.

Pour un été tranquille

Comme tous les ans, les polices nationale et municipale lancent l'opération Tranquillité vacances. Elle permet aux Angevins de demander que leur domicile soit surveillé, gratuitement, pendant leur absence. En 2003, près de mille six cents logements ont fait ainsi l'objet de patrouilles régulières.
Si ce service est plutôt efficace, les services de police rappellent que, pour éviter les problèmes, il vaut mieux prendre des précautions : avertir les voisins de son absence; demander à quelqu'un de relever le courrier pour éviter la boîte à lettres qui déborde; avoir une serrure de qualité; ne jamais laisser de clé sous le paillasson ou dans un pot de fleurs; ne pas cacher d'argent liquide sous les draps ou de bijoux dans les pâtes...
Des conseils de ce type sont rappelés dans le dépliant permettant de demander le service Tranquillité vacances. Trente mille feuillets seront distribués dans les boîtes aux lettres des Angevins, la seconde quinzaine de juin. ■

Contact : Police municipale, 4, rue des Ursules, 0241054471. Police nationale, 15 bis, rue Dupetit-Thouars, 0241575200 ou dans les bureaux de police de quartier.

HÔTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél.: 0241054000. Fax: 0241053900.
E-mail: mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

TRAMWAY

Thierry Bonnet

Lancement de la concertation sur le projet de tramway : quatre réunions publiques sont prévues. La première a eu lieu à la Roseraie le 4 juin, la deuxième est prévue à Avrillé le 10 et la troisième à Verneau, le 16, à 18h30, salle Jean-Moulin. Quant à la quatrième, elle se tiendra au centre de congrès le 15 septembre, pendant la semaine des transports publics. Ces réunions feront le point sur le projet : hypothèses techniques envisagées - tramway ferré ou sur pneus -; tracés à l'étude pour la première ligne; articulation de ce futur mode de transport avec ceux qui existent actuellement; intégration dans la ville… Contact : 0241055223.

URBANISME

Exposition sur le plan local d'urbanisme Centre, du 7 juin au 2 juillet, dans le hall de l'hôtel de ville, de 9 h à 17h30. Une réunion publique sur le sujet se tiendra le 8 juin, à 20 h, au centre de congrès.

PRATIQUE

Braderie le 3 juillet, de 8h30 à 19h30 : à l'occasion de la fête du commerce angevin en centre-ville, le stationnement y sera interdit de 6 h à 20 h et la circulation à partir de 7 h. Un accès à la poste sera toutefois conservé jusqu'à 9h30. Renseignements au 0241215491.

La piscine Jean-Bouin sera fermée au public du 17 au 20 juin, en raison des championnats de France minimes de natation synchronisée. Pour compenser, la piscine de la Baumette sera ouverte le 17 juin, de 12 h à 19h45; le 18 juin, de 12 h à 20 h 45; le 19 juin, de 10h30 à 19h45; et le 20 juin de 10h30 à 18h45.

Le parking de l'hôtel de ville est fermé jusqu'au 17 juin, en raison des élections européennes.

STATIONNEMENT

135 € : c'est l'amende que risquent les automobilistes qui se garent dans les couloirs de bus de la place du Ralliement. Et ce, 24 h / 24 ! Une somme élevée, à la mesure de la gêne causée aux bus qui circulent tous les jours jusqu'à 0h30 et aux services d'urgence. En outre, des places sont libres la plupart du temps dans le parking souterrain : 1 € pour la nuit, de 19 h à 10 h.

TRAVAUX

Le réaménagement de l'entrée du cimetière de l'Est et l'implantation d'un nouveau bloc sanitaire vont perturber l'accès au cimetière, à l'angle du boulevard des Deux-Croix et de la rue du Daguenet dès maintenant et jusqu'à la fin août.

MONPLAISIR

Le marché du dimanche, mosaïque de couleurs

Qui ne s'est jamais rendu au marché Monplaisir se prive d'une atmosphère que l'on ne trouve nulle part ailleurs. 9 h : en ce dimanche printanier, les étals exhalent les parfums sucrés des premiers melons et autres fruits d'été. Pour les plus matinaux, les paniers sont déjà remplis. Les allées le seront d'ici peu. Pour d'autres, camelots occasionnels, c'est l'heure du tirage au sort, effectué par le placier. Une fois les emplacements attribués, le grand déballage peut commencer : rouleaux de tissus aux couleurs bigarrées, vêtements, statues africaines, savons d'Alep…

Ercan, vendeur d'olives et de fruits secs, est un habitué de Monplaisir: *"Cela fait quinze ans que je fais ce marché. Ici, il y a des marchands qui viennent chaque semaine de Paris! Oui, Monplaisir est l'un des marchés les plus colorés et vivants du grand Ouest, même si l'organisation est parfois un peu anarchique…"* Mohamed, vendeur de primeurs, pratique Monplaisir depuis une vingtaine d'années: *"Ici, c'est plus convivial qu'au supermarché, pas vrai?"*, *"Oui*, lui répond Sylvie, une fidèle cliente, *mais arrête un peu de parler et mets-moi une livre de fraises, mon chéri. Ici, c'est le marché* Marrakech*!"* Cette réputation n'est pas usurpée: les épices côtoient l'étal du fromager, la menthe poivrée et la coriandre flirtent avec les pois gourmands et autres légumes primeurs, les dattes, figues et abricots secs font de l'œil à la pintade fermière. D'une allée à l'autre, on franchit la Méditerranée. C'est tout le charme de ce

Thierry Bonnet

Au marché de Monplaisir, les melons côtoient les épices et les patisseries orientales.

LAC-DE-MAINE

Les Skaven's fiers d'être à Musik'ô Lac

Ils ont 15 ans et s'apprêtent à vivre leur première grande scène, en première partie de Musik'ô lac, le 12 juin. Les Skaven's, alias Mathieu et Hugo (chant), Thomas et Adrien (guitare), William (batterie), Henri (saxo) et Nicolas (basse), ont commencé à jouer ensemble il y a un peu plus d'un an. Depuis, ils répètent à la Ferme de la Fontaine, avec le secteur jeunesse de la maison de quartier. *"L'Inter-association (ILM) nous a aussi donné la possibilité de participer à des stages avec des intervenants extérieurs*, apprécient les jeunes musiciens. *En mai, les Zetlaskars et la Trompida nous ont aidés pour la composition et nous ont donné des conseils pour la tenue scénique"*. Du coup, ils sont conscients d'avoir fait de très gros progrès, *"surtout pour arriver à jouer ensemble, et pour la composition"*. Car ces tout jeunes musiciens, qui décrivent leur style comme un *"mélange de reggae, rock et hip-hop"*, composent et écrivent tous leurs morceaux. *"Récemment, une de nos chansons a été enregistrée et est passée sur Radio G!"*, soulignent-ils fièrement. Même s'ils ont déjà donné quatre concerts, leur passage à Musik'ô lac est une étape importante. *"C'est notre première grosse scène, il va falloir vraiment prendre notre place!"* ■

Avant Musik'ô lac, les Skaven's ont participé à quatre concerts, dont le bistrot Temporel spécial ska et reggae du 15 mai.

Jean-Patrice Campion

Programme

Le 12 juin, Musik'ô Lac, de 16 h à 1 h, au lac de Maine et ferme de la Fontaine :
• instruments de musique surréalistes, créés à partir de matériaux de récupération par les 14-18 ans de l'ILM, à l'atelier animé par Yanek Chomicki ;
• 16 h - 21 h, petit marché artisanal, commerce équitable ;
• 17 h - 1 h, musique tous publics, avec trois groupes angevins – Skavens's (ska), Les Vilains Clowns (punk'n roll) et Dandy Dub Concept (electro dub) – Mr Toc (hybrid core) et les groupes Ma Valise (chanson française) et Orange Street (reggae ska).
Gratuit. Petite restauration, buvette. ILM : 02 41 48 05 40.

marché qui, plus tard dans la matinée, prend les couleurs et les parfums d'un souk oriental. Difficile de se frayer un chemin au milieu de cette effervescence. Pour vous remettre de vos émotions, rien de tel qu'un café dégusté au bar de la place. Petit plaisir dominical: avant de partir, laissez-vous tenter par les pâtisseries orientales de la boulangerie! ■ **MB**

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme SALLÉ, 18 juin et 2 juillet, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- Mme TAMTOUIR sur rendez-vous

en bref

L'Inter-association du Lac-de-Maine présentera ses ateliers danse, musique, comédie, le 25 juin, à 20 h, au théâtre Chanzy. Tarifs 5 et 6 €. Réservations à l'ILM, 02 41 48 05 40 ou 02 41 48 08 19.

La maison de quartier du Lac-de-Maine propose durant l'été des stages et camps à la semaine, pour les enfants de 6 à 14 ans. Activités diverses proposées: équitation, danse, comédie musicale, cirque… Renseignements à l'ILM, 40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme VÉRON, 19 juin de 10 h 30 à 12 h
- M. MARTIN, 12 juin, de 10 h 30 à 12 h
- M. CARRÉ, 26 juin, de 10 h 30 à 12 h

BELLE-BEILLE

Des leçons d'urbanisme pour les habitants

À l'initiative d'un cabinet d'études, quatre déambulations ont été organisées dans le quartier en mai et début juin.

Thierry Bonnet

Depuis mars, associations et habitants de Belle-Beille ont été conviés à participer à une formation liée à l'urbanisme. *"Dans le cadre du projet de zone d'aménagement concerté (ZAC), ce quartier est appelé à subir de profondes transformations,* explique Marielle Myran-Delaye, chef de projet contrat de ville à Belle-Beille. *Les habitants et autres acteurs du quartier souhaitaient être consultés et s'impliquer dans ces changements à venir. C'est à leur demande que nous avons mis en place cette formation afin qu'ils aient tous les outils de compréhension nécessaires".* Les habitants sont attachés à leur quartier et ils se sont sentis parfois impuissants face à certaines décisions, comme l'annonce de la disparition prochaine de l'ancien cinéma "Élysée". La première session a réuni près d'une trentaine de personnes, de générations et d'horizons divers. Comme le note Vincent Veschambre, professeur de géographie, un des intervenants, *"nous avons senti un réel intérêt des participants. Ces formations leur donnent envie de s'investir davantage, d'être acteurs du développement de leur quartier".* De mars à juin, six sessions auront été proposées. Parallèlement, à l'initiative d'un cabinet d'études, quatre déambulations ont été organisées dans le quartier en mai et début juin. Ces rencontres ont rassemblé habitants, acteurs sociaux, services municipaux. Objectif: avoir différents points de vue et proposer des actions d'aménagement. En septembre, les habitants pourront découvrir l'ensemble du projet de ZAC dans le cadre d'une exposition organisée par la SARA, la société d'aménagement chargée du projet et la direction Aménagement et paysages urbains de la Ville. Ils pourront également en débattre avec le maire, lors d'une prochaine réunion publique. ■

Contrat de ville: 02 41 48 55 84.

Le quartier fête ses 50 ans

Belle-Beille a 50 ans. Le Pôle de quartier invite les Angevins à fêter cet anniversaire, du 16 au 26 juin. Au programme:
- concours de la photo la plus représentative du quartier, à déposer au centre Jacques-Tati au plus tard le 24 juin;
- deux expositions sur l'histoire de Belle-Beille. Celle des habitants, à la Maison de l'étang et celle du Pôle de quartier, au centre Jacques-Tati;
- mercredi 16, conférence sur l'histoire de la ville et de ses quartiers, par Nicole Thuleau et Yann Krejci, à 20 h, au centre Jacques-Tati;
- vendredi 18, à 22 h, spectacle des écoles et du collège La Barre - Jean-XXIII sur leur histoire, vue par le cèdre centenaire; réservation indispensable au 02 41 22 16 30 ou à l'école, 159, rue de la Barre;
- samedi 19, soirée magie, à 20 h à la Maison de l'étang, sur inscription;
- jeudi 24, à 19 h, pique-nique (chacun apporte son panier) et à 20 h 30, spectacle de danse avec L'Arc-en-ciel, au centre Jacques-Tati;
- samedi 26, à 15 h, rallye dans le quartier; de 16 à 18 h, scène ouverte, inscriptions jusqu'au 23; de 18 h à minuit, "fête au village" place Marcel-Vigne, avec cracheur de feu, structure gonflable, animation musicale folk, fouées, buvette… et bal à partir de 20h.

Bénévoles bienvenus. ■

Contact, Pôle de quartier, 02 41 48 70 82.

J. Richard/Henrard - Archives

L'avenue Notre-Dame-du-Lac en 1954.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus :
- M. CARRÉ, 12 juin, de 10 h 30 à 12 h
- Mme. PETIT-JEAN, 19 juin de 10 h 30 à 12 h
- M. LIMOUSIN, 26 juin, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

ROSERAIE

Au jardin des Aupannes, parfums lointains

Au jardin des Aupannes, cultiver la différence n'est pas un vain mot. Depuis 1996, près de douze nationalités se côtoient sur les quarante-six parcelles. Algérien, Tunisien, Marocain, Russe, Roumain, Turc, Rwandais, Malgache, Arménien, Bosniaque, Cambodgien… ou Français, chacun arrive avec son histoire. Pour Jean Robert, président de l'association des jardiniers, *"il y a autant de cultures que de nationalités. Vivre ensemble aux jardins, c'est aussi s'impliquer dans une vie associative, respecter certaines règles, les différences de chacun…"*
Cette richesse s'exprime sur les lopins de terre. *"Chaque parcelle est unique. Ici, c'est le jardin d'un monsieur d'origine marocaine, le tout premier jardinier à s'être installé ici"*. Ce qu'il cultive ? Des fèves, des poivrons, des tomates, de la menthe, des légumes à la saveur méditerranéenne. Quelques mètres plus loin, nous voici au Cambodge. Bienvenue chez monsieur Kim : *"Je suis arrivé en France en 1979. À la retraite depuis quelque temps, je voulais mon propre jardin pour retrouver le goût de mon pays"*. Chez monsieur Kim, pas de carottes ou de navets, mais des herbes parfumées : *"Vous connaissez la joue de poisson ? Cette herbe a le parfum et le goût du poisson. On l'utilise souvent chez moi. Et le liseron d'eau ? Le basilic rouge ? Et là… ce sont de jeunes pousses de chrysanthèmes que nous mangeons en salade. C'est excellent ! Dans quelques semaines, j'aurai aussi des petits potirons sucrés, dont les graines viennent du Cambodge, et puis des chayottes"*. ■

Au jardin des Aupannes, monsieur Kim cultive des herbes du Cambodge.

en bref

Cinéma de plein air "Astérix et Obélix : mission Cléopâtre", d'Alain Chabat, le 1er juillet, à 19 h 30, place Jean-XXIII. Gratuit. Tél. : 02 41 68 92 50.

Puces de la Roseraie, le 26 septembre, place Jean-XXIII. 4 € l'emplacement, 2 € pour les moins de 12 ans. Inscriptions dès maintenant au centre Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

La crèche de la Roseraie fête ses trente ans le 15 juin, de 18 h à 21 h, place Jules-Verne et recherche les "anciens" ayant fréquenté l'équipement en 1974.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

Mme Solé, 17 juin et 1er juillet, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

M. Béatse, 12 et 26 juin, de 10 h 30 à 11 h 30

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Jean-Yves et Micheline, à votre service

Thierry Bonnet

Au cœur de Saint-Léonard, à quelques encablures des grandes surfaces, une épicerie fait de la résistance. Tenue par Jean-Yves et Micheline Mabil depuis neuf ans, elle ouvre ses portes dès 8 h. Juste avant, Jean-Yves a pris le temps d'installer les fruits et légumes livrés en provenance du marché d'intérêt national. L'épicerie a encore ce petit côté suranné qui fait son charme. Ici, pas de codes barres mais des étiquettes collées sur chacun des 1 500 produits répertoriés. *"Nous avons deux types de clientèle*, précise Jean-Yves : *les gens de passage, qui travaillent à Angers et repartent le soir. Ils s'arrêtent pour le petit truc dont ils ont besoin pour le dîner : le poireau qui manque pour le potage ou la soupe toute prête pour les plus pressés"*. Et puis il y a les fidèles, pour la plupart des personnes âgées. *"Avec eux, c'est différent, ils viennent chaque jour faire leurs achats, on discute."* L'épicerie offre aussi une petite gamme vestimentaire, un service de pressing, des bouteilles de gaz et même une livraison à domicile gratuite ! ■

Épicerie, 370, rue Saint-Léonard.

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des justices, 02 41 79 14 40. Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- M. Chiron, 19 juin de 10 h 30 à 12 h

- Mme Roland, 9 et 23 juin de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

Conseil consultatif

Présidé par Jean-Marc Chiron, le conseil consultatif des trois quartiers Justices, Madeleine et Saint-Léonard est constitué. Les associations seront représentées par Jean-Pierre Warnet, Gisèle Jasnault, Jacques Lethimonnier, Loïc Métais, Marcel Soullard, Jean-Paul Raimbault, Pauline Cabaret, Alice Livenais, Robert Bruneau, Olivier Tison, Michel Boutreux et David Croissant pour les titulaires (suppléants : Jean-Robert Dubuisson, Jean-Marie Baudoint, Georges Foucher, Claude Thouzard, Louis Blanvillain, Anne Bourdeaux, Marie-Christine Cornus, Gildas Genète, Armand Djimet-Baboun et Pascal Germain). Désignés par tirage au sort, les représentants titulaires des habitants sont André Lelièvre, Guy Dieumegard, Francis Blet, Vincent Jamet, Monique Delépine, Renée Laurent, Bernard Crain, Alain Hamel, Elisabeth Belliard-Beaussier, Céline Latour, Ghislaine Delcey et Odile Latcher (suppléants : Tanja Ferl, Germain Decuiserie, Claire Charonnat, Dominique Marin, Dominique Seyeux, Armand Deffo, Emmanuelle Fougerouse, Emmanuel Évain, Véronique Moinard, Anthony Taillefait, Madeleine Bremaud-Darde et Pierre Zerna).

Thierry Bonnet

en bref

L'association des habitants organise une exposition de ses activités, peinture sur soie ou sur porcelaine, couture, cartonnage, dessin, peinture et sculpture, à la maison de quartier Saint-Léonard les 11 et 12 juin, de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.
Tél.: 02 41 69 86 95.

Dans le cadre de "Cinéville, un été au ciné", l'association Cinéma Parlant et le Trois-Mâts proposent un atelier "la puissance du son" pour les jeunes de 12 à 15 ans, du 12 au 16 juillet, au Trois-Mâts. Tarifs: de 15 à 40 €. Réservation: 02 41 66 02 02.

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Le passage du Tour se prépare !

L'événement est attendu avec impatience. Le 9 juillet, le Tour de France passera boulevard Gaston-Birgé ! Des bénévoles, derrière Alexandre Biczysko, responsable du secteur enfance-jeunesse, sont déjà sur le pont. Le jour J, la fête commencera dès le midi avec un pique-nique. L'équipe de la maison de quartier a déniché un site le long du boulevard : un parking mis à disposition par des entreprises, derrière l'arrêt de bus "Birgé". Un podium y sera installé pour des groupes de musique locaux, le commentateur professionnel et le traditionnel concours de vélos fleuris qui aura un retentissement tout particulier cette année ! Pour les enfants, le centre de loisirs Henri-Cormeau proposera un parcours "sécurité à vélo".
Le passage du Tour s'échelonnera de 15 h à 17 h 30. L'étape sera retransmise sur grand écran et des jeunes de la maison de quartier interviendront en direct sur Radio G ! *"Nous voulons en faire une vraie journée de fête pour les habitants. Nous espérons qu'ils quitteront tous leur télé pour venir vivre l'événement en direct !"*
Les 9 et 16 juin, une équipe d'habitants devrait aussi participer au challenge "En attendant le tour" organisé par la Ville. *"Nous avons des jeunes mais les adultes sont difficiles à motiver"*, précise Alexandre. ■

Thierry Bonnet

En attendant d'applaudir les coureurs du Tour, Alexandre Biczysko, Claude Routhiau, Jean Cartier, Philippe Pihain, et Marc Élie (de g. à d.) préparent "leur" journée du 9 juillet.

Maison de quartier du Haut-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

en bref

Barbecue de l'association des habitants du Haut-des-Banchais, le 23 juin, à 19 h, au centre Henri-Cormeau, 02 41 60 83 43.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- M. Castel, 17 et 25 juin, de 15 h à 16 h, centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00
- Mme Lebeugle, 23 juin, de 18 h à 19 h
- Mme Poupin, 8 juin, de 11 h à 12 h

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Chez les Poisson, on grille de père en fils…

Avez-vous déjà senti l'arôme doux et sucré de cacahuètes grillées, ce parfum qui fleure bon les fêtes foraines de notre enfance ? Torréfier les cacahuètes est toute une alchimie à laquelle s'emploie la famille Poisson depuis plus de trente-cinq ans. *"Nos parents ont racheté cette maison, spécialisée en biscuiterie et confiserie en gros, en 1969 et les anciens propriétaires grillaient déjà les cacahuètes"*. Claude et Monique ont repris l'affaire familiale en 1988, aidés par Émilie et Christophe, leurs employés. Au fond de l'atelier, une imposante masse trône au milieu des balles de cacahuètes : *"Mes parents avaient acheté ce torréfacteur d'occasion, il y a près de quarante ans. Je vous laisse imaginer l'âge de l'engin !"* Lorsque la machine se met en branle, près de 80 kg de cacahuètes se déversent dans une immense boule pour être torréfiées. Aidé par Christophe, son "grilleur attitré", Claude veille au grain : *"Cette phase est très délicate… cacahuète trop cuite, cacahuète à jeter !"* Les arachides sont ensuite ventilées pour être refroidies. Aspirées dans une réserve, elles tombent dans un tamis pour être triées. *"La pleine période pour les cacahuètes grillées s'échelonne d'avril à septembre."* De deux à trois tonnes sont rentrées chaque mois. *"Les arachides viennent de Chine et sont d'excellente qualité. Avant, nous les achetions à un certain… Jimmy Carter !"* Aujourd'hui, les cacahuètes torréfiées de la Maison Poisson se retrouvent aux quatre coins de la France dans les fêtes foraines et les foires. Les jours de torréfaction, cela embaume jusqu'au lycée Joachim-du-Bellay où la nièce de Claude a senti en cours comme un parfum de… *"Tiens, tonton commence à griller !"* ■ **MB**

Thierry Bonnet

Claude Poisson, à droite, en compagnie de Christophe, son "grilleur attitré".

en bref

La maison de quartier Saint-Serge propose cet été, pour les 12 - 15 ans, camps et stages : réalisation d'un court métrage ciné d'animation, graff et dessins, radio. Inscriptions rue Duboys, 02 41 43 28 13, jusqu'au 11 juin.

pratique

Maison de quartier :
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Permanences des élus
- Mme Bernardin, 16 juin de 18 h à 19 h
- M. Dulong, 12 et 26 juin, de 10 h 30 à 12 h

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Paul fait ses débuts au théâtre

Thierry Bonnet

Dans La Frontière, il joue le rôle de "Monsieur le Duc". *"J'essaye d'être à la hauteur… de mon rang ! Je parle au roi et à la princesse, quand même"*, rigole Paul Michel. Hébergé provisoirement à Aide Accueil depuis août, Paul a intégré en novembre le projet théâtral mis sur pied par l'association Aide Accueil et ses nombreux partenaires. Une cinquantaine de personnes sera sur scène, dont les chœurs de l'École maîtrisienne. *"Il y a tous les âges, de 3 à 76 ans !"*, souligne Paul, qui vient d'avoir 52 ans et débute au théâtre, avec enthousiasme. *"J'ai mis un peu de temps à apprendre mon texte, car j'ai été malade cet hiver, mais maintenant je le sais bien. Je peux donc travailler les gestes, le ton. Ça va, j'ai de la voix"*.

La préparation du spectacle fait l'objet de nombreux ateliers à Angers Centre animation et Paul participe aussi au maquillage. Des répétitions publiques ont déjà eu lieu, lui permettant de constater qu'il avait le trac un quart d'heure avant. *"C'est bon signe, avoir le trac, c'est être humble. On a peur de décevoir, on se remet en question à chaque fois"*.

Le théâtre lui apporte *"plus de confiance, de sérénité, un peu de sagesse philosophique"*, sourit cet homme en pleine reconstruction. Il effectue actuellement un bilan professionnel au Greta, a un logement indépendant en vue. Et multiplie les activités : il fait partie du groupe vidéo monté par Aide Accueil, participe aux activités culturelles proposées par l'association Atlas et longe volon-

Conseil consultatif

Le conseil consultatif du quartier Centre-ville, La Fayette, présidé par Alain Lebouc, est désormais au complet.
Pour les associations, les représentants titulaires sont Benoît Chaumont, Michel Maxence, Maurice Coiffart, Alain Barcat, Philippe de Kerret, Hélène Fraiman-David, Anne-Madeleine Barret, Cyrille Gilbert, Gérard Vessier, Colette Benion, Étienne Petit et Anne-Françoise Benoit (suppléants : Jean Marceau, Christophe Barbieux, Christine Beaussier, Frédérique Laffilhe, Rolande Bréget, Gérard Drouin et Ni Zhen).
Quant au collège des habitants, le tirage au sort effectué parmi les candidatures a désigné comme titulaires : Patrice de Martrin, Jean-François Spina, Hervé Houix, Laurent Maupoint, Marie-Renée Cambin, Guy Bonnet, Pascal Iogna-Prat, Blandine Tharreau, Anne-Laure Lermite, Geneviève Lanne, Anne-Lise Caillat et Françoise Tadei (suppléants : Marie-Françoise Lescure-Serve, Thierry Jeanfaivre, Anne Bazile, Patrick Simon, Élisabeth Lermoyer, Pierre-Roger Papay, Sylvie Caillard, Jean Rouger, Norma Mével, Jean-Loup Cerisier, Mondane de Martrin, Gérard Le Franc).

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

L'ancienne école est devenue galerie d'art

Au 18, place du Tertre, une ancienne école, belle bâtisse, baignée d'une douce lumière… C'est ici que l'association Paint, créée par Pascale Rivault, a élu domicile pour y organiser des expositions de peinture et d'autres manifestations artistiques. *"À la fin des années 90, j'ai appris que la Ville avait engagé une réflexion sur ce bâtiment… réhabilitation ? démolition ?…"* Pascale, professeur d'anglais, et Michael, son compagnon artiste peintre d'Outre-Atlantique, décident alors de relever leurs manches. *"Nous avons proposé un projet culturel : organiser ponctuellement des expositions d'art contemporain et ouvrir cet espace au public pendant les journées du patrimoine en septembre"*. La Ville, séduite, a accepté le projet. *"Cela nous a demandé deux ans de travaux. Nous avons réaménagé l'ancienne cour d'école en jardin et même réussi à retrouver et à planter une espèce de poirier qui se trouvait dans le quartier il y a fort longtemps !"* En décembre 2001, l'association Paint organise sa toute première manifestation. En 2002, c'est au tour d'une exposition photographique. *"En un week-end, nous avons reçu près de huit cents visiteurs. Nous ne sommes pas une galerie, notre but n'est pas de vendre, mais de faire découvrir des artistes souvent méconnus."* En mai 2003, Artspace organise dans cet esprit un concert de chanteurs professionnels puis, en septembre, présente les œuvres du peintre Samuel Papazian, génial coloriste. Il arrive aussi à l'association de recevoir une autre forme d'art… *"Ainsi, en janvier, le groupe de rock angevin* La Ruda Salska *est venu tourner le clip de son dernier album"*. Du 12 au 27 juin, Artspace va faire découvrir aux Angevins les œuvres de Michel Henocq à travers l'exposition "Enfers et Damnations". *"Ses œuvres sont très satiriques, c'est une illustration humoristique et critique de la société. Vous verrez, c'est un artiste qui a vraiment quelque chose à dire !"* ■

Thierry Bonnet

Pascale Rivault a installé une galerie de peinture au 18, place du Tertre.

Lire aussi page 27.

tiers la Loire jusqu'à Saumur sur son vélo, pour le plaisir du sport et celui du paysage. *"J'aime écrire, aussi, de plus en plus, un peu de tout. Et je calcule mentalement, c'est rare de faire les deux. Cela donne plus de force mentale, de conviction, le désir de vivre. Une vie, c'est tellement court, il faut essayer de faire un maximum de choses, il faut bouger".* ■ ML

***"Au-delà des frontières... pour l'amour d'un pantin"*, fable musicale de Sylvain Paviot, le 22 juin, 19 h, théâtre Chanzy, 7 €, réduit 5 €.**

en bref

L'association La Fayette présentera son gala de danse le 13 juin, à 14 h, au théâtre Chanzy. 3 € et 1,5 €. Renseignements et réservations au 02 41 86 18 13.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- M. Langlois, 12 juin, de 10 h 30 à 12 h
- M. Lebouc, 19 et 26 juin, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M. Belot, 26 juin, de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous
- Mme Tombini, 16 juin, de 14 h à 15 h
- M. Rotureau, 12 juin, de 10 h 30 à 12 h

VERNEAU, CAPUCINS

Thierry Bonnet

Qui se cache derrière Renée, Yvonne, Thérèse et Yvette ?

Renée, Yvonne, Thérèse et Yvette : quatre rues et quatre prénoms. À Verneau, tout le monde connaît ces quatre rues parallèles débouchant sur la rue des Artilleurs dans le secteur de la caserne, mais peu de gens savent qui se cache derrière cette étrange série de prénoms. Certains anciens pensent qu'il s'agit d'appellations données il y a très longtemps sous la pression d'une avant-garde féministe. D'autres prétendent que ce sont les quatre filles d'un ancien propriétaire des lieux. Ces derniers sont les plus proches de la réalité, à quelques détails près toutefois.
Le fin mot de l'histoire a été donné il y a une dizaine d'années par monsieur Guitton, un ancien instituteur du Mans qui faisait des recherches sur un de ses parents, Ambroise Yzeux. Promoteur immobilier, ce dernier constituait des sociétés d'épargne mutuelle offrant la possibilité à des personnes à revenu modeste d'acquérir des parcelles pour y construire leur maison. Après avoir érigé plusieurs lotissements au Mans, il s'associe en 1924 avec Clovis Lebled, un agent immobilier angevin. Ensemble, ils créent derrière la caserne Verneau un lotissement appelé le Potager angevin. Quatre voies privatives sont alors tracées pour desservir les cent dix-neuf parcelles. Propriétaire des lieux, Clovis Lebled donne à ces rues le nom de ses proches. Et, comme il était interdit de donner le nom de personne vivante, il s'est arrêté au prénom. Yvonne était son épouse ; Thérèse et Yvette, ses deux filles. Son fils René a vu son prénom féminisé par souci de cohérence. Par la suite, le conseil municipal classa ces rues dans le domaine public sans revenir sur leur appellation. ■

pratique

Mairie : *1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Mercredi, 9 h - 12 h 30 et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h -17 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
M. Houdbine, 25 juin, de 10 h à 11 h 30

en bref

La maison de quartier des Capucins ouvre ses portes le 12 juin, de 11 h 30 à 18 h 30 : exposition des travaux et repas de quartier, sur réservation. Tél. : 02 41 73 96 49.

Conseil consultatif

Le conseil consultatif du quartier Verneau - Capucins, présidé par Michel Houdbine, est en ordre de marche. Les représentants titulaires du collège associations sont : Sylvie Cognard, Rémy Barbier, Gilberte Courtois, Jean-Philippe Rineau, Pierre-André Vincent, Gérard Sallé, Andrée Alquier, Marc Legros, Yves Rousseau, Valérie Boucand, Michel Toto et Ghislaine Gandon (suppléants : Gilles Robineau et Frédéric Antoinette). Les représentants des habitants, désignés par tirage au sort, sont Chantal Crezé, Pascal Poulin, Marie-Thérèse Larzul, Rémy Ruffini, Ignace Behaghel, Radouane Frikach, Annie Livenais, Renaud Besselièvre, Stéphanie David, Frédéric Malleret, Claire Dupitier et Jean-François Leboucher pour les titulaires (suppléants : Violaine Babin-Verroest, Jean-Pierre Dieumegard, Paulette Lambert, Pierre Beaumert, Lucie Ruffini, Patrick de Colnet, Virgine Prevost, Christian Courtois, Evelyne Dieudonné, Lucien Suteau, Violaine de Colnet et Denis Rethoré).

Une rue commerçante de 1924, salle Chemellier

"Aux 100 000 chapeaux", l'épicerie Pelé, le café Bressigny ou encore Les Dames de France : voilà ces commerces recréés, le temps d'un été.

>EXPOSITION

Ils bordent une rue commerçante comme on n'en voit plus, avec de gros pavés, un vieux lampadaire et des plaques de rue en céramique ou en métal émaillé. Cette rue constitue la partie la plus spectaculaire de l'exposition *"Au bonheur des Angevins"*, proposée par la Ville à l'occasion du bicentenaire de la chambre de commerce et d'industrie.
"Les six boutiques reconstituées sont toutes inspirées de commerces qui ont existé, précise Sylvain Bertoldi, conservateur des archives municipales, à l'origine de l'exposition. *La multitude d'objets qui s'y trouvent ont été prêtés par plus de quatre-vingts personnes différentes : anciens commerçants ou leur famille, collectionneurs, antiquaires…"*
Ainsi, le guéridon et les chaises néo XVIe ont été confiés par des descendants de Louis Volerit, un des PDG du Palais des Marchands. Le libraire-brocanteur Candide a fourni beaucoup de livres, mais aussi des pots à pharmacie venant de l'officine de la place Sainte-Croix, la plus ancienne d'Angers. Et Jacques Gilabert "Le Colporteur" a mis une bonne partie de ses collections à disposition. Certaines choses viennent également des archives municipales, comme une bobine de fil de chez Bessonneau ou un paquet de "Lessive angevine".
"On nous donne parfois des objets de la vie quotidienne, typiquement angevins, aussi j'ai créé aux archives municipales une petite section pour les rassembler, explique Sylvain Bertoldi. *Dans l'exposition, tout est authentique et il y a beaucoup d'objets rares".*
Et de montrer l'enseigne de la droguerie La Palette d'or, un flacon en verre avec étiquette en porcelaine contenant des tétines à soupape, de l'aspirine en granulés (un flacon plein avec sa notice) ou une tablette de chocolat garantie d'époque... pas très appétissante, à dire vrai !
Les boutiques sont décorées comme dans le temps. *"Pour la peinture des murs des* "100 000 chapeaux", *je me suis basée sur des photos de la boutique,* précise Valérie Besnier, scénographe de l'exposition. *Les lettrages et ornements des devantures s'inspirent de cartes postales des années 1900-1910".*
Les pavés, le lampadaire et les plaques de rue sont authentiques. Quant aux éléments reconstitués par les ateliers municipaux, bien malin qui les détecte.

Cartes de 1901

À côté de cette rue ancienne, l'exposition présente également des vitrines où des objets évoquent les commerces de façon plus thématique : l'alimentation, l'habillement, les loisirs, l'équipement de la maison... Les sources de documentation sont également exposées. *"Reconstituer l'histoire des commerces est un véritable travail de détective,* commente Sylvain Bertoldi, *car il y a peu de sources directes et celles que nous trouvons sont souvent contradictoires ! Mais la préparation de cette exposition m'a permis de collecter beaucoup de documents."*
Les murs de la salle sont garnis d'affiches publicitaires, dont un savoureux autoportrait de Jean-Adrien Mercier vantant une lotion pour les cheveux, habillé de sa propre robe de chambre... que sa fille, Sylvie Mercier de Flandre, possède toujours.
L'aspect historique n'est pas oublié. Ainsi, l'Agence d'urbanisme de la région angevine a réalisé des cartes et une présentation sur ordinateur comparant les commerces à Angers, quartier par quartier, en 1901 et en 2003. Quant au catalogue, il relate l'histoire des commerces en général, avec un zoom sur une quinzaine d'enseignes. Et le récit imaginaire de l'après-midi de shopping de Germaine, en 1924. Bien des Angevines auront envie de s'acheter, comme elle, une ombrelle, *"en taffetas bleu pâle liseré de jaune, dont le manche en bois des îles se termine par une tête de perroquet"*… ■

Au bonheur des Angevins, jusqu'au 22 août, salle Chemellier, esplanade de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours de 11 h à 19 h, gratuit. Catalogue gratuit à paraître fin juin.

Premier coup d'œil sur Angers l'été

>FESTIVAL

Douze concerts

au cloître Toussaint et quatre Jazzambar : du 15 juillet au 25 août, revoilà Angers l'été. Comme tous les ans le festival nous convie à un voyage joyeux, d'Espagne au Liban en passant par l'Italie, de Cuba au Cap Vert, et même jusqu'aux arrières salles de bistrots parisiens. Ces musiques venues d'ailleurs sont bien souvent métissées et assaisonnées d'humour. Quant au jazz, il se joue manouche, salue Astor Piazzola ou s'amuse avec les tubes de Louis Prima. Même diversité avec Jazzambar, du *dixieland* au *Swinging Paris* des années 30, en passant par un trio avec accordéon et les thèmes épurés du guitariste angevin, David Pichaud. ■

Concerts au cloître Toussaint (repli Grand-Théatre), 21 h, 8 €, 6,5 € réduit, 1,5 € - de 12 ans.

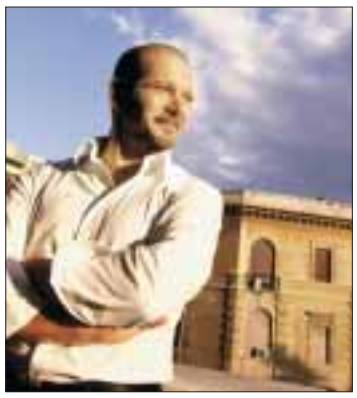

Ci-dessus, Stochelo Rosenberg Trio, en haut à droite Richard Galliano Septet, ci -contre, Stéphano di Battista et en bas à droite, Dézoriental.

Le 19 août, en partenariat avec les Heures musicales du Haut-Anjou, tarif spécial, 16 €, 12 € réduit. Billetterie Angers tourisme, FNAC ou sur place dans la limite des places disponibles. Jazzambar, à 19 h, gratuit.

Thierry Bonnet

La photo de Bruno représente l'immeuble où il habite, dans un appartement thérapeutique.

"Je voulais vous dire…" un autre regard sur le Césame

>EXPOSITION

"J'ai fait cinq photos,

qui représentent ce que je fais, mon train de vie assez simple. Il y a l'immeuble où j'habite, mon travail, le pub où j'aime aller boire un café en sortant..., explique Bruno, patient de l'hôpital de jour d'Avrillé. *J'ai été très intéressé de participer à une exposition qui parle de la vie des patients. Cela donne une bonne image du Césame"*. Des patients, mais aussi des infirmiers, médecins et visiteurs du Centre de santé mentale de Sainte-Gemmes-sur-Loire se sont ainsi attachés, pendant trois ans, à poser un autre regard sur leur quotidien. Les images qui en résultent, exposées du 10 au 18 juin à l'Hôtel des Pénitentes sous le titre "Je voulais vous dire...", sont bien loin des clichés. Le projet a vu le jour en 2002, à l'atelier de pratique artistique du secteur 5, animé par deux infirmières, Mauricette Supiot et Catherine Chauvet. Elles y invitent régulièrement des artistes. Connaissant le travail de prise de vue d'un quartier par ses habitants réalisé par Marc Legros à Verneau puis à Monplaisir, elles ont voulu engager avec lui une démarche du même type. Toutes les personnes qui le souhaitaient pouvaient réaliser des photos, en choisir une ou deux et les commenter. Cela a donné lieu à des échanges lors de l'atelier. *"J'ai choisi deux photos sur les cinq et j'ai écrit les légendes,* indique Bruno. *Pour moi, le texte est encore plus important que la photo"*. Sous la vue de son bâtiment, il a écrit : *"Cet immeuble d'Angers Habitat à la Roseraie, en réfection en ce début 2004, comporte neuf étages ; depuis trois ans, je loge au dernier dans un appartement associatif T6. Nous y vivons à quatre. Le quartier est calme et le centre commercial proche"*. Les photos sont en noir et blanc, ce qu'apprécie Bruno. *"Cela exprime le contraire de l'indifférence et permet d'avoir un œil d'artiste,* confie-t-il. *Le projet a pour but, aussi, de ne pas nous laisser indifférents à la vie qui existe à l'extérieur, avec les gens en bonne santé"*. Une vie dont le jeune homme ne se sent pas exclu. Il attend avec impatience d'aller voir l'exposition : *"c'est comme une architecture, les petits éléments que chacun a apporté vont faire un tout qui est beau. Tout le monde y trouvera son bonheur"*. ■

Marine Leroy

Hôtel des Pénitentes, du 10 au 18 juin, de 10 h à 18 h. Le week-end de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

>CINÉMA

12 et 13 juin
Peter le chat
Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

15 juin
Pas assez de volume ! (Notes sur l'OMC)
Documentaire de Vincent Glenn. Cinéma Parlant. 20 h 15, Les 400 Coups.

16, 19 et 20 juin
L'arroseuse orange
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

17 juin
Le clan
De Gaël Morel. Cinéma Parlant. 20 h 15, Les 400 Coups.

21 au 25 juin
Festival d'Anjou
Festival de théâtre filmé. Les 400 Coups.

30 juin
L'âge de glace

Cinéville/Un été au ciné. En plein air. Gratuit. Tombée de la nuit, rue Edouard Branly (Grand-Pigeon).

30 juin au 13 juillet
Les aventures de Michel Strogoff
Ciné jeune public été/Cinéville. 14 h 15, Les 400 Coups.

2 juillet
L'âge de glace
Cinéville/Un été au ciné. En plein air. Gratuit. Tombée de la nuit, rue Raoul-Ponchon, (Verneau-Capucins).

>CONFÉRENCES

11 juin
Les musées en Hongrie
Par Florence Soulez-Larivière. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

25 juin
Edmond Humeau (1907-1998)
Un Angevin à l'École de Rochefort, par Georges Cesbron, et "L'hôpital Saint-Jean au XIXe siècle", par Christian Brégeon. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

On chante dans les écoles

Si le film "Les Choristes" a engendré une véritable chorale mania, les petits Angevins ont depuis longtemps le virus du chant. Dans les écoles publiques, on compte ainsi en fin d'année une bonne trentaine de concerts dans le département regroupant, bon an mal an, plus de 15 000 enfants. *"Le concert final est le fruit d'un travail mené en classe tout au long de l'année,* souligne Michel Houdbine, conseiller pédagogique. *L'échauffement vocal est devenu une habitude pour les enfants qui apprennent une dizaine de chansons."*
En point d'orgue, tous les trois ans, un regroupement départemental est organisé. Ils étaient un millier en 1998 accompagné par l'Orchestre National des Pays de la Loire et autant en 2000, à l'occasion du IIIe Festival national des chorales scolaires. Le 28 mai, plus de mille deux cents enfants, dont ceux des écoles Grégoire-Bordillon et Jules-Verne, étaient salle Athlétis avec l'orchestre du lycée David-d'Angers. Au répertoire : des chansons signées Perret, Fugain, Polnareff… et l'Hymne à la Joie, final de la 9e symphonie de Beethoven.
Les "valeurs sûres" sont reprises aussi dans les écoles privées qui se produiront, elles, pour leur traditionnel concert de Chant'école, les 11 et 12 juin, à Amphitéa. Chaque soir, sept cent cinquante enfants de vingt-quatre écoles du Maine-et-Loire seront sur scène. Sous la baguette de Nathalie Cyron, chef de chœur, ils interprèteront treize chansons travaillées dans le cadre d'un projet pédagogique. Les chanteurs seront accompagnés par un orchestre d'une vingtaine de musiciens de différents collèges et lycées. Au répertoire des airs de Bécaud, Aznavour, Fugain, les Compagnons de la chansons, Goldman, Noah…, adaptés par Philippe Manceau.

Chant'école, 11 et 12 juin, 20 h 30. Gratuit sur réservation à la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), 02 41 43 77 64.

>DANSE

19 et 20 juin
La femme et le temps
Association Arabesques. 6 et 8 €. Le 19, à 20 h 30 ; le 20, à 15 h et 19 h 30, théâtre Chanzy.

21 au 26 juin
Soli et cartes blanches
Elèves de 1re année du CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 18 h 30, studio des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

26 juin
Il était une fois le cinéma
Centre de danse de l'Ouest. 7 et 13 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

29 juin
Soli et cartes blanches
CNDC. Gratuit. 20 h 30, THV Saint-Barthélemy.

>MUSIQUES

11 juin
Orchestre César-Franck
Granados, Haendel, Sibélius, Dvorak, Morris Albert. Gratuit. 20 h 45, cathédrale.

11 et 12 juin
Concert Chant'école
20 h 30, Amphitéa. (*lire ci-dessus*)

12 juin
Festival Muzik ô Lac
Skaven's (reggae/ragga), Les Vilains Clowns (punk'n roll), Ma Valise (world), Monsieur Toc (hybridcore), Orange Street (reggae, ska, rock steady), Dandy Dub Concept (électro dub). Gratuit. 17 h à 1 h, parc de loisirs du lac de Maine. (*Lire page 18*)

17 juin
Yannick Noah
35 €. 20 h, Amphitéa.

Albert

Galerie sonore
Concert des ateliers. Réservation au 02 41 66 24 00. Gratuit. 20 h, théâtre Chanzy.

Le Printemps des orgues
Présentation des grandes orgues de la cathédrale par Henri-Franck Beaupérin, organiste titulaire, Loïc Mallie, professeur au CNSM de Lyon, et Simon Eine, sociétaire de la Comédie Française. 8 € ; gratuit pour les élèves des écoles de musique. 14 h 30, cathédrale.

Le Printemps des orgues et Festival d'Anjou
Simon Eine lit "Le Petit Prince", d'Antoine de Saint-Exupéry ; organiste, Loïc Mallie. 8 et 12 € ; gratuit moins de 12 ans. 21 h, cathédrale.

18 juin
Concert des lauréats du conservatoire
2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

19 juin
Classe de jazz du Conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

20 juin
Les Voix de la Musique
Bach, Liszt, Mozart, Prokofiev, Tchaïkovsky, Walton. 10 et 15 €. 17 h, chapelle du Bon-Pasteur.

21 juin
Fête de la Musique
(*lire ci-contre*).

22 et 25 juin
Dvorak
Concerto pour violoncelle et orchestre ; Rimski-Korsakov, Shéhérazade. Jian Wang, violoncelle ; Long Yu, direction. ONPL. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

23 juin
Chœurs et classe de musique ancienne du conservatoire
Direction, Hervé Duclos. Œuvres de Lotti, musique élisabéthaine. Au profit de G.K. Savar (Bangladesh). Participation libre, église de Saint-Mathurin-sur-Loire.

25 juin
Tim Blake
Gratuit. 21 h, bistrot Temporel, Lac-de-Maine.

26 juin
Ensemble vocal du Conservatoire
Mendelssohn, Schubert, Brahms. 20 h 30, église Saint-Léonard.

9 juillet
Percussions indonésiennes
Gratuit. 18 h 30, Galerie sonore.

ONPL, Les Chanteurs de Bretagne et d'Atlantique, et Tri Yann
15 à 25 €. 20 h 30, salle Athlétis, Les Ponts-de-Cé.

>THÉATRE

10 et 11 juin
La légende de Gösta Berling
De Selma Lagerlöf. Mise en scène, Pierre Sarzacq. NTA. 14 et 18 €. Le 10, à 19 h 30, et le 11, à 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy.

14 au 16 juin
Ce père que j'aimais malgré tout
De Franck Ribault. Mise en scène, Claude Aufaure. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

17 et 18 juin
Marat-Sade
De Peter Weiss. Mise en scène, Christophe Rouxel. NTA. 8 à 21 €. Le 17, à 19 h 30 ; le 18, à 20 h 30, Grand Théâtre.

19 et 23 juin
Les pas perdus
De Denise Bonal. Mise en scène, Magali Guilmin. La gare déclinée sous toutes ses formes. Atelier théâtre de Verneau. Gratuit. 20 h 30. Le 19, à la MPT Verneau, et le 23, à la MPT Monplaisir.

22 juin
Au-delà des frontières…
… pour l'amour d'un pantin, fable musicale de Saylvain Paviot. 19 h, théâtre Chanzy.

24 juin
Le pouvoir des hommes
Comédie. Association Arvias Prod. 10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

25 au 27 juin
Classes d'art dramatique du Conservatoire
Représentations de fin d'année. Salle Jean-Macé, 110 bis, rue du Pré-Pigeon.

10 juillet
Festival d'Anjou
Les Farfadas. Concert jeune public. Gratuit. Place Leclerc.

10 au 12 septembre
Les Accroche-Cœurs
Le voyage imaginaire. Festivités de rue, déambulations, musique, cirque, danse, cinéma de plein air, installations. Une trentaine de compagnies et six fanfares invitées par la Cie Jo Bithume. Gratuit. Centre-ville, gare, rue Bressigny, quai Ligny.

>VISITES

13 juin
Ballade contée
Droit d'entrée + 1,50 €. 14 h 30, château.

>EXPOSITIONS

Du 4 au 10 juin
Exposition graphisme
L'école européenne de

graphisme publicitaire expose ses œuvres de fin d'année de 10 h à 18 h 30 au 17, rue Merlet de la Boulaye. Gratuit.

Jusqu'au 12 juin
La forêt dans les contes
Bibliothèque Toussaint.

12 au 27 juin
Enfers et damnations
Peintures de Michel Hénocq. Lundi au vendredi, 14 h - 19 h ; week-end, 11 h - 21 h, ArtSpace, 18, place du Tertre.
(*lire ci-dessous et page 22*)

Jusqu'au 13 juin
Forêt ou le frémissement des limbes
Photos de Laurent Vergne. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, museum, 43, rue Jules-Guitton.

Du 16 au 28 juin
Pédagogie et développement durable
9 h - 18 h (fermé 19 et 20 juin), Institut national d'horticulture, 2, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 18 juin
Je voulais vous dire…
Photos réalisées dans un atelier thérapeutique du Césame. Tous les jours, 10 h - 19 h ; week-end, 10 h - 13 h et 14 h - 19 h, hôtel des Pénitentes. (*Lire page 25*)

Images de femmes
Peintures, sculptures, photos. École surpérieure et d'application du Génie, rue Éblé. Sur rendez-vous au 02 41 24 83 20.

Coll. Manac, Nice/Niki de Saint-Phalle/ADAGP

Niki de Saint-Phalle

Fête de la musique : allez-y à pied

Thierry Bonnet

Revoilà la fête de la musique, le 21 juin. Sont déjà annoncés : le podium Fnac place du Ralliement ; un DJ place Imbach ; plusieurs groupes place de la Visitation ; l'orchestre d'Harmonie et la fanfare du 6e Génie au kiosque du Mail ; une scène ouverte programmée par Jazz pour tous et la maison de quartier Saint-Serge, place Ney ; les solistes et le chœur d'enfants de la Maîtrise à la chapelle des Ursules ; l'école de musique de Bouchemaine place Sainte-Croix ; et de la danse sur le parvis de l'hôtel de ville, avec l'association Les Pieds en délire.
Un dépliant programme, disponible le 14 juin, indiquera également le plan de circulation et de stationnement destiné à laisser le maximum d'espace aux musiciens et aux spectateurs à pied. La place du Ralliement devrait être fermée à partir de 19 h, avec toutefois possibilité de sortir du parking. Les restrictions pourraient concerner le reste du centre ville et la Doutre, et sans doute les rues Bressigny et de la Gare.

Du 19 juin au 19 septembre
Niki de Saint-Phalle…
… des assemblages aux œuvres monumentales. 2 à 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h (21 h le vendredi), musée des Beaux-arts.

Du 19 juin au 26 septembre
Bogdan Konopka,
Le musée avant, pendant et après. L'évolution du chantier du musée (1999 - 2004) en photos. 2 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h, musée des Beaux-arts.

Jusqu'au 23 juin
Rêves de pierres
Sculptures de Pétra Bajeat. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de de l'environnement.

Jusqu'au 25 juin
Arnaud de Lajartre
Photos, sculptures, installations. Lundi au samedi, 9 h - 18 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 25 juin au 1er août
Regards d'enfants
L'environnement vu par les enfants. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end et jour férié, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 26 juin
Vie… silencieuse
Peintures d'Edwige Witvoet. Mardi au samedi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h, Regards@rt Tendances, 40 bis, place Bichon.

Jusqu'au 27 juin
Claude Verbiese, peintures et Victor Coucosh, photos
2 et 4 €. Mardi au samedi, 14 h - 18 h ; dimanche, 15 h - 19 h, musée régional de l'Air, Marcé.

Jusqu'au 30 juin
Portraits de Loire
Photos de José Saudubois, et "Bruit ou ambiance sonore". Bibliothèque Monplaisir.

Du 1er juillet au 31 août
Silhouettes de famille
Arts plastiques. Bibliothèque Toussaint, secteur jeunesse.

Du 1er juillet au 17 septembre
Le soleil et l'héliosphère
Images de l'observatoire Nasa-Esa-Soho. Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre

Jusqu'au 25 juillet
Balade littéraire en Europe
Cinq écrivains du XXe siècle, guides dans cinq villes d'Europe : James Joyce (Dublin) ; Alberto Moravia (Rome) ; Franz Kafka (Prague) ; Alfred Döblin (Berlin) ; Peter Hoeg (Copenhague). Lundi au samedi, 11 h - 19 h ; dimanche et jour férié, 14 h 30 - 18 h 30, salle Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Jusqu'au 22 août
Au bonheur des Angevins
Le commerce de détail à Angers au XIXe et au début du XXe siècles. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.
(*Lire page 24*)

Log in

Kolkoz, P. Nicolas Ledoux, Space Invader, Icon Tada et Ultralab autour du numérique. Gratuit. Tous les jours, 10 h - 13 h et 14 h - 18 h 30 (fermé 14 juillet), abbaye du Ronceray.

Jusqu'au 19 septembre
Le Japon d'Hokusai
Vingt estampes. 1 à 2 €. Tous les jours, 10 h - 19 h, musée Pincé.

Jusqu'au 30 septembre
Voyage dans l'arche du temps
Dix ans d'enrichissement des collections des Archives départementales. Gratuit. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, 106, rue de Frémur.

Mali
Photos de Daniel Roussel. 30e anniversaire de jumelage Angers - Bamako. Bibliothèque des Justices.

Jusqu'au 14 novembre
Collections du musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine
Dix ans d'enrichissement des collections permanentes et un nouveau parcours. 1,75 et 3,50 €. Tous les jours, 10 h - 19 h, musée de la Tapisserie contemporaine

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. Tous les jours, 9 h 30 - 18 h 30, château.

Thierry Bonnet

"Enfers et damnations"

Provocateurs et déroutants, les tableaux de Michel Hénocq ne laissent pas indifférent ! Au début, il peignait des grosses dames mangeant des gâteaux, satire tendre de l'avidité de la société de consommation. Mais la situation mondiale est devenue plus difficile et l'art de Michel Hénocq s'en est ressenti. *"Cela a commencé lors de la guerre en Yougoslavie, cette grande croisade des religions,* confie l'artiste. *Je l'ai vécu très mal et j'ai éprouvé le besoin de durcir ma peinture."* Par pudeur, il introduit toujours de l'humour dans ses enfers sur toile et sa peinture est plus satirique qu'engagée. Pour sa première grande exposition à Angers, il présentera, à côté de ces "Barbaries", des "Mythologies quotidiennes", une série plus douce inspirée d'Héloïse et Abélard, et quelques tableaux ironiques, "La Guerre des chefs". *"C'est la suite des Barbaries, mais version humoristique, transposée dans le monde des cuistots".* Des tableaux savoureux…

L'obstacle imprévu.

Enfers et damnations, à ArtSpace, 18, place du Tertre, du 12 au 27 juin, en semaine de 14 h à 19 h, le week-end de 11 h à 21 h. Présence de l'artiste en permanence.

10

L'œuvre du musée : depuis septembre, *Vivre à Angers* et la conservation des musées d'Angers vous ont proposé une série d'œuvres du musée en avant-première. Voici la dixième ! Dès le 19 juin, vous pourrez partir vous-même à la découverte du musée. Bonne visite !

Les Génies des Arts 1761

François Boucher
(1703-1770)

Un artiste, une œuvre

François Boucher est l'un des grands peintres français du XVIIIe siècle. Il débute sa formation dans l'atelier d'un graveur, avant de se consacrer au dessin et à la peinture. Après avoir remporté le premier prix de l'Académie en 1723, il part pour l'Italie en 1727. À son retour en France, la favorite du Roi, Madame de Pompadour, le place sous sa protection. Nommé premier peintre du Roi, il est très tôt adulé. Boucher devient alors le peintre préféré de la cour de Louis XV (1710-1774), et une figure importante du "style rococo". Le Roi lui commande pour Madame de Pompadour *Les Génies des Arts*, qui devait servir de carton à une tapisserie qui ne sera finalement jamais réalisée.

Un art de vérité et de savoir

La peinture est "art de vérité, de savoir et de symétrie qui dispose, avec les couleurs, d'un moyen d'expression supérieur à la sculpture".

Prologue des *Images*, Philostrate (IIe-IIIe siècles)

Allégorie de la Sculpture

Un génie pose, avec les outils du sculpteur, devant le buste d'une Boudeuse dont il vient de terminer le croquis.

La spirale des arts

Sur cette grande toile de format carré, une multitude d'enfants ailés, appelés petits génies ou amours, incarnent les différents arts : la Peinture, le Dessin, la Sculpture, l'Architecture et la Musique.
Le génie de la Victoire, qui domine la scène, porte glorieusement à la main des couronnes de laurier. Entouré de pigeons en signe de paix, il consacre l'ensemble des arts, dont la musique en premier. Installés confortablement, trois anges musiciens tournent les pages de partitions musicales. Un ange semble battre la mesure pour donner une cadence à la scène, et insister sur le rythme de la composition.
Les génies sont installés dans un jardin, décoré par divers éléments d'architecture : chapiteau d'une colonne tombé à terre, une sphinge, buste, boudeuse. En arrière-plan, une construction rappelle une rotonde antique, dont la forme était considérée comme parfaite. Les anges dessinent une spirale, qui part de la demi-coupole en haut du tableau et s'arrête devant la palette du peintre, au centre de la composition. Là, un ange exécute un croquis. Juste derrière, une figure féminine est comme ciselée sur le médaillon de grande taille. Elle tiendrait une représentation du roi Louis XV couronné de laurier. Cet objet peint est une allusion à la favorite du commanditaire de l'œuvre : Madame de Pompadour.
Les nombreux accessoires qui décorent et animent le tableau, les nuées d'angelots, la construction en spirale et la théâtralisation de la scène sont des éléments typiques du "style rococo". Ce tableau révèle également l'engouement pour les arts et les sciences, cher au siècle des Lumières. Cette toile est le pendant d'une œuvre de Noël Hallé, Les Génies de la Poésie, de l'Histoire, de la Physique et de l'Astronomie. Les deux œuvres de format identique sont présentées face à face au musée des beaux-arts.

Pierre David

Allégorie du Dessin

L'angelot dessinateur est entouré d'objets : une boîte de crayons et de fusains, un carton à dessin ou encore un livre avec un marque page. Cupidon, figurant l'Amour, pose pour lui. Rêveur, il est identifié grâce à ses attributs : son arc et son carquois.

Allégorie de l'Architecture

Trois anges architectes, équerre et crayon en main, conversent sur les plans d'un temple en rotonde. Autour d'eux, des relevés permettent de percevoir ce que sera le bâtiment.

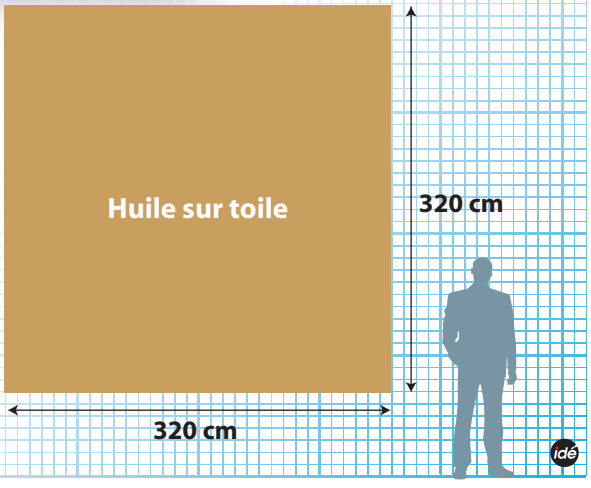

Sur la plage, des ballons de foot

Le beach-soccer revient avec le beau temps. Au parc de loisirs du lac de Maine, la Ville organisera la troisième édition de son tournoi avec, cette année, trois dates à retenir : les 23, 26 et27 juin.

>SPORT

Les plus jeunes

donneront le coup d'envoi le mercredi 23 juin, dès 13 h, pour le "tournoi des Minos". L'épreuve se déroulera sur deux demi-terrains jusqu'à 18 h 30. Deux catégories seront en lice : douze équipes de 5 joueurs (et trois remplaçants) chez les 10-12 ans ; autant chez les 13-15 ans. Des animations (tirs au but, tennis ballon…) seront proposées à côté de la compétition. Les jeunes, venus pour l'essentiel des maisons de quartier et des centres de loisirs, seront encadrés par les médiateurs sportifs de la Ville.

Le week-end des 26 et 27 juin sera non-stop avec le samedi, de 13 h à 20 h, le "tournoi des Ados" pour les 15-17 ans. Seize équipes de huit joueurs (cinq sur le terrain, trois remplaçants) prendront part au tournoi, tandis que des animations seront là aussi au programme, en lien avec les maisons de quartier.

Le dimanche enfin, place aux "Grands" de plus de dix-huit ans. De 10 h 30 à 19 h, vingt-quatre équipes disputeront les matches (en une période de dix minutes). Là encore, diverses animations seront proposées. Des stars du football sont attendues, notamment Joël Cantona qui parraine la manifestation. ■

Renseignements, direction Sports et Loisirs, 02 41 25 72 83 pour les "Minos", et 02 41 05 45 25 pour les ados et adultes. Inscriptions : 20 € par équipe pour les "Grands", gratuit pour les autres.

Thierry Bonnet/Archives

Le 26 juin, la GRS à l'honneur

La Vaillante

La gymnastique

rythmique et sportive angevine a 20 ans. Le 26 juin, les Angevins sont invités à découvrir cette discipline. Des démonstrations et des initiations seront proposées l'après-midi avant le gala annuel en soirée.

Le public verra alors défiler des gymnastes en solo, en duo ou par équipes dans des enchaînements d'une minute trente secondes au maximum : figures, libres et imposées, avec ballons, rubans, cerceaux et massues.

"Nous sommes le seul club angevin, note le président Daniel Leroux. *La section a vu le jour en 1982, à l'initiative de Georgette Raimon, et avec seulement cinq gymnastes !"*

La section GRS de La Vaillante compte désormais 145 licenciées de 6 à 20 ans et une quarantaine de "filles" participent régulièrement aux compétitions. Parmi elles, la jeune Marina Homenko, à peine 15 ans, originaire de Russie, qui évolue en division nationale. *"Mais sa présence est un peu due au hasard,"* reconnaît le président. Pas de hasard en revanche dans la formation au sein du club. Autour de Leslie Blanchon, diplômée d'État, les "grandes" entraînent les petites et plusieurs gymnastes sont également juges pour les compétitions. Une expérience qui pourrait bien amener le club angevin à organiser lui-même une rencontre de haut niveau. Pourquoi pas les championnats de France en 2006 ? ■

Samedi 26 juin, salle Jean-Bouin, 14 h - 16 h, démonstrations, initiation… 20 h 30, gala (gratuit). Renseignements, 02 41 72 00 67.

La GRS, mélange de gymnastique, de danse et de cirque.

>SOLIDARITÉ

Apivêt organise une vente de vêtements et chaussures d'occasion à tout petits prix du 16 au 18 juin, 13, avenue Montaigne, de 10 h à 18 h. Contact : 02 41 43 70 90.

Réunion d'information du collectif 2 peuples 2 États Israël-Palestine sur le Pacte de Genève, alternative politique et concrète à la tragédie du Proche-Orient, en présence des négociateurs Guiro Inbar (Israélien) et Ziyad Abu Ein (Palestinien) le 9 juin, 20 h 30, salle Daviers, entrée libre.

L'AFM cherche des bénévoles pour préparer le Téléthon des 3 et 4 décembre. Tél. : 01 69 47 29 04.

>SANTÉ

Permanences du mouvement Vie Libre les 2e et 4e mardis, 17 h - 19 h, 22, rue du Maine, 02 41 86 07 22.

Permanence de Surdi 49 pour les malentendants le 9 juin, 22, rue du Maine. Fax : 02 41 48 91 64 ou aamds-surdi49@wanadoo.fr

>SORTIES

Rallye pédestre "de la ville à la campagne" (6 à 14 km), le 13 juin, avec la maison de l'environnement. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

"Balzac, les oiseaux et les insectes" avec la maison de l'environnement le 7 juillet, de 10 h à 12 h. Renseignements : 02 41 44 44 22.

La géologie autour d'Angers par Romain Brossé, le 4 juillet, à 9 h 30, parking du château. Gratuit. Renseignements : 02 41 77 28 08.

Rue des antiquaires le 20 juin, à l'occasion de la réouverture du musée des beaux-arts, avec les brocanteurs de la rue Toussaint, des antiquaires et des viticulteurs, de 9 h à 19 h. Gratuit. Tél. : 02 41 88 74 10.

Festival les Orientales de Saint-Florent-le-Vieil du 18 au 27 juin. Renseignements : 02 41 72 62 02 ou www.festival-les-orientales.com

>INFORMATIONS

Le relais assistantes maternelles, géré par la Ville avec la collaboration de la caisse d'allocations familiales et du Conseil général, organise chaque semaine des réunions pour les parents ou futurs parents sur les modes d'accueil et l'emploi d'une assistante maternelle agréée. Tél. : 02 41 87 33 91

Angers City Pass : le nouveau laissez-passer pour Angers et sa région sera en vente à l'office de tourisme, à partir du 18 juin. Pour 14, 21 ou 26 €, il permet pendant 24, 48 ou 72 heures d'accéder librement à plus de quinze sites et visites. Jusqu'à cette date, l'ancienne carte est en vente 12, 19 et 24 €. Contact : 02 41 23 50 00.

Le Conseil général octroie des bourses départementales d'enseignement supérieur. Dossiers de demande à retirer, début juillet, à l'hôtel du département, place Michel-Debré, bureau de l'enseignement supérieur. Date limite de dépôt : le 31 octobre. Renseignements : 02 41 81 43 23.

La campagne d'abonnements pour la prochaine saison d'Angers Nantes Opéra a démarré pour l'abonnement complet (6 opéras). Il débutera le 12 juin pour les abonnements à quatre et cinq œuvres, dès 9 h 30, au Grand-Théâtre, place du Ralliement, du mardi au samedi. Pour les places à l'unité, début de location le 19 juin, à 9 h 30. Tél. : 02 41 24 16 40.

>ATELIERS

Stage de percussions du Maghreb, pour adultes et adolescents, à la Galerie sonore, les 19 et 20 juin et les 3 et 4 juillet. Adhérents 60 €, non-adhérents 72 €. Renseignements : 02 41 66 24 00 ou au 1, rue du Pin.

Stage de fabrication d'une cithare lettone, pour adultes et adolescents, les 3 et 4 juillet, à la Galerie sonore. Adhérents 80 €, non-adhérents 92 €. Tél. : 02 41 66 24 00 ou galerie-sonore@wanadoo.fr

Stage de percussions d'Afrique, les 5 et 6 juillet pour les adolescents et les 8 et 9 juillet pour les adultes, au centre Jacques-Tati. 72 € ou 60 € pour adhérents. Galerie sonore : 02 41 66 24 00.

Stages enfants "découverte du geste instrumental", les 1er et 2 juillet, Galerie sonore. 25 € pour adhérents ou 37 € pour non-adhérents. Renseignements au 02 41 66 24 00.

Le Champ-de-Bataille organise des stages de théâtre pour enfants le matin et pour adolescents l'après midi, du 5 au 9 juillet. Tarif : 80 € + 20 € d'adhésion. Renseignements : 02 41 72 00 94.

L'école de cirque Jo Bithume propose tout l'été des stages pour enfants à partir de 6 ans. Inscriptions à partir du 7 juin. Renseignements au 02 41 66 04 45 ou rue de la Paperie à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Académie d'été de gamelan, proposée par la Galerie sonore, en partenariat avec la cité de la musique, du 5 au 9 juillet. Tarif : adhérents 185 €, non-adhérents 237 €. Renseignements : 02 41 66 24 00.

Stages de théâtre organisés, en juillet et août, par l'association Moteur Action. Tél. : 02 41 25 06 99.

>RENDEZ-VOUS

Café-citoyen, échanges et rencontres, confrontation d'idées sur des problématiques de la vie courante au programme de l'Autrement café, le 26 juin, à 21 h. Gratuit. Tél. : 02 41 20 86 97.

"Femmes dans la Cité" et "Espace Femmes" présentent une exposition sur l'union européenne du 8 au 17 juin, de 12 h à 18 h, à l'Espace Femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Tél. : 02 41 34 55 34.

Exposition "un siècle de la grande boucle du Tour de France" à la maison de retraite Saint-Nicolas, du 5 au 10 juin, de 10 à 12 h et de 14 h à 16 h, au Clos de l'Abbaye.

>FORMATION

Journée des métiers de la relation clients avec Angers Agglomération Développement le 15 juin. Le matin, espace forum "formation, emploi, carrières" et tables rondes "métiers", en accès libre, au Trois-Mâts. L'après-midi : portes ouvertes des centres d'appels, sur inscription au 02 41 34 05 53 (jusqu'au 14 juin). Renseignements : 02 41 05 45 00 ou www.angers-developpement.com

Préparation du BAFA avant l'été avec l'Adfocal, 02 41 22 00 88.

Stages d'animateurs et de directeurs de centres d'animation, BAFA et BAFD, en juin avec Les Francas, 02 41 48 02 03 ou Les-francas@wanadoo.fr

>SPORT

Tournoi de volley ball de l'AS Lac-de-Maine, en 3 x 3 mixte, le 19 juin, à la Baumette. Inscription à 9 h 30 : 5 € par joueur. Tél. : 02 41 48 75 28 ou lacdemaine@clubadsl.fr

Le comité départemental de volley-ball organise sa 6e tournée des bords de Loire du 27 juin au 1er août. Finales le 1er août au lac de Maine. Tél. : 02 41 79 49 87.

Stages découverte d'athlétisme et multi-sports avec le Club sportif Jean-Bouin au stade du lac de Maine pour les 8 - 13 ans, du 5 au 9 et du 11 au 16 juillet, 9 h 30 - 16 h. 36 € la première semaine, 29 € la seconde. Tél. : 02 41 93 72 01.

5e défi interentreprises d'Angers Agglomération Développement, le 10 juin : canoë, course à pied et VTT. Défi sportif à 18 h 45, parc de loisirs du lac de Maine. Inscriptions au 02 41 05 45 00, www.défi-entreprises.fr ou infos@angers-developpement.com

>LOISIRS

Stages d'été avec l'école de voile NDC au lac de Maine. Inscriptions : les mardis, jeudis et vendredis, de 14 h à 18 h, à partir du 11 juin, puis les mardis, mercredis et jeudis, de 16 h 30 à 18 h, en juillet et en août. Renseignements : 02 41 73 83 00.

Stages avec le Canoë Kayak Club Angevin en juillet et en août pour les 8 - 15 ans. 73 € la semaine (50 € uniquement le matin). Réservations : mercredi et samedi, 9 h - 12 h et 16 h 30 - 18 h. Tél. : 02 41 72 07 04 ou ckcangers@libertysurf

Chantier de jeunes de 15 à 17 ans avec les Foyers ruraux, du 3 au 14 juillet, à Rochefort-sur-Loire : construction d'un ponton de pêche pour handicapés et théâtre. 150 €. Renseignements : 02 41 73 38 34 ou foyers.ruraux49@wanadoo.fr

Le catalogue Tourisme et loisirs propose le grand parcours et la cinéscénie du Puy du Fou, le 3 juillet, et le grand prix de Magny Cours, le 4 juillet. Disponible au 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

>JUMELAGE

Une famille allemande cherche une personne au pair, à partir de septembre, pour six à douze mois à Osnabrück. Contact : 02 41 05 40 84 ou l'ambassadrice angevine à Osnabrück au 0049 541 323 21 38.

En juillet, devenez polyglotte !

En août, vous prévoyez deux jours de shopping à Londres, un week-end à Rome, des tapas sur les ramblas de Barcelone, une rando en Forêt noire ? Une petite mise à niveau linguistique s'impose ! À faire en juillet, avec l'Institut municipal, en journée ou en soirée, par modules de douze à vingt-quatre heures.
Cinq possibilités sont offertes pour l'anglais : l'anglais utile en vacances (douze heures), l'anglais commercial et professionnel pour les personnes à la recherche d'un emploi (seize heures), les révisions de bases pour les élèves de la 4e à la 1re (vingt-quatre heures), la remise à niveau pour adultes ayant un niveau élémentaire (vingt-quatre heures) et l'entretien et le renforcement d'un niveau moyen (vingt-quatre heures).
Pour les autres langues, les modules sont de vingt-quatre heures. Les débutants en italien ont le choix entre une session classique, avec cours étalés sur le mois, trois soirs par semaine, et une formule intensive, sur une semaine. En allemand, le cours s'adresse aux personnes ayant étudié la langue et voulant en reprendre les bases. Enfin, deux séries en espagnol donnent le choix entre une remise à niveau et la conversation, niveau moyen. Sans oublier le français pour étrangers, niveaux élémentaire et avancé.
Coût, pour un module de vingt-quatre heures, 85,68 € (42,96 avec la carte Partenaires). Renseignements sur le site de la Ville, www.angers.fr/institutmunicipal ou sur place (fiches détaillées), 9, rue du Musée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h, samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 02 41 24 13 10. institut.municipal@ville.angers.fr

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 13 juin
Pharmacie ***Maechler,*** *4, place Mendès-France*
Pharmacie ***Planchet,*** *100, avenue Pasteur*

Dimanche 20 juin
Pharmacie ***Legall,*** *8, place de la Visitation*
Pharmacie ***Giffard,*** *57, rue de Frémur*

Dimanche 27 juin
Pharmacie ***Mercier,*** *40, place des Justices*
Pharmacie ***Durand,*** *69, rue Bressigny*

Dimanche 4 juillet
Pharmacie ***Dufour,*** *centre commercial, boulevard Jacques-Millot*
Pharmacie ***Haurut,*** *33, rue de la Roë*